

Wallonie

VIVRE LA

LE MAGAZINE DE VOTRE RÉGION



PB-PP|B-46
BELGIE(N) - BELGIQUE

N° 71
MARS 2026

LE DOSSIER

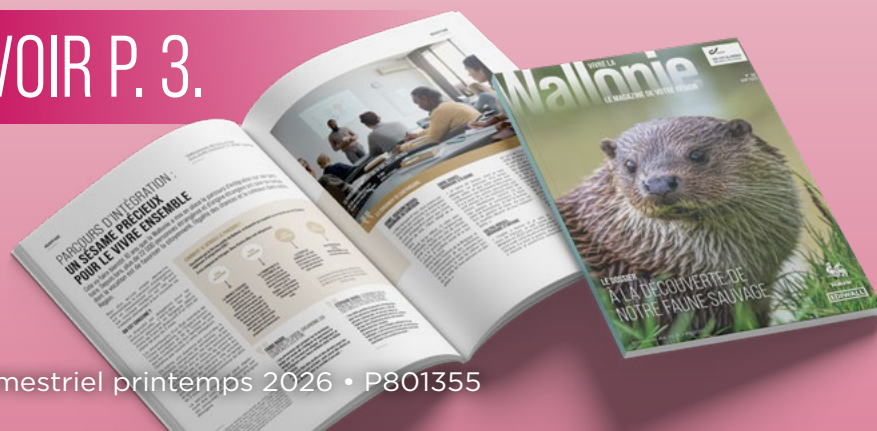
LES PARCS NATIONAUX DE WALLONIE

NOTRE INVITÉ
ARNAUD DUFEYS



DERNIÈRE CHANCE POUR VOUS RÉABONNER

VOIR P. 3.



Trimestriel printemps 2026 • P801355



Wallonie

EDIWALL

VIVRE LA WALLONIE / N° 71

Printemps 2026 / Ediwall

Magazine d'information trimestriel de la Wallonie édité par
le département de la Communication du Service public de Wallonie
Boulevard Ernest Mélot 50, 5000 Namur

VOUS SOUHAITEZ

VOUS ABONNER GRATUITEMENT ?

Appelez le **numéro vert** de la Wallonie : **1718**

Inscrivez-vous **sur notre site** :

ediwall.wallonie.be/abonnements

Vous devez modifier vos données ou changer
d'adresse ? Contactez-nous **par mail** à cette adresse :
ediwall@spw.wallonie.be

Vous souhaitez **TÉLÉCHARGER/FEUILLETER LE MAGAZINE**
EN LIGNE pour participer à nos concours ? Rendez-vous
sur **www.wallonie.be/vivre-la-wallonie**



VOUS SOUHAITEZ CONTACTER LA RÉDACTION ?

Contactez-nous **par mail** à cette adresse :

vlw@spw.wallonie.be

ÉDITEUR RESPONSABLE

Stéphane GUISSÉ, Secrétaire général a.i.

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT

Anne-Céline ADINET, directrice générale

DIRECTRICES DE LA PUBLICITÉ

Joëlle DEGLIN et Valérie PUTZEYS

RÉDACTRICE EN CHEF

Geneviève COSTES - genevieve.costes@spw.wallonie.be

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Véronique BINET, Geneviève COSTES, Pascale CROMMEN, Valérie DEGIVES,
Céline DEREUME, Éveline DUBUISSON, Henry HAMOIR, Marie MICHOTTE et Valérie PUTZEYS

COLLABORATIONS SPW

SPW Secrétariat général : Catherine BOUVY, Fabienne CHENUT, Guillaume DUGRAVOT,
Adrien HALENS, Valérie JOPPEN, Sandrine LANGOHR, Florence LECOMTE, Aline LOUIS et
Juliette QUADFLIEG - SPW Mobilité et Infrastructures : Alain BIERLIJER et Sarah PIERRE -
SPW Agriculture, Ressources naturelles, Environnement : Solène FRANÇOIS,
Emmanuelle MICHAUX, Chloé MOUSTY, Étienne SERMON et Tony TCHATCHOU - SPW
Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie : Gwendoline GÉRARD et, à l'AWaP, Guillaume
HELLEMAINS et Sandrine MATHOT - SPW Économie, Emploi, Recherche : Julie BARBEAUX

REMERCIEMENTS

Nicolas ANCIEN et Hélène PONCIN (Parc national de la Vallée de la Semois), Johanna
BREYNE et Joséphine LALOYALX (Parc national de l'Entre-Sambre-et-Meuse), Élodie
DISPAUX (Fédération des Parcs naturels de Wallonie), Léa GIORGI (Grignoux Liège), David
KRAPEZ (AVIQ), Amandine LEFEBURE (Be WApp), Sophie LIÉGEOIS (Cité Miroir), Nathalie
PAQUET (Pôle circuit court de Liège), Michael PLUJGERS (Natagora), Vanessa PONCELET
et Amandine VANDEPUTTE (Apaq-W)

MISE EN PAGE

KNOX DESIGN (Chénée)

ILLUSTRATION DE COUVERTURE

Le pont de Claies de Laforêt (Vresse-sur-Semois), un ouvrage éphémère en bois tressé
qui enjambe la Semois chaque été © SPW/AWaP - Vincent Rocher

IMPRESSION

Roularta Media Group (Roeselare)

ROUTAGE

ACCESS (Herstal)

ISSN : 2031-6429 (P) et 2684-5202 (N)

VIE PRIVÉE ET PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Le Service public de Wallonie veille au respect du Règlement général sur la protection
des données (RGPD). Infos : www.wallonie.be, rubrique « Vie privée ». Le Délégué à la
protection des données vous répond à l'adresse dpo@spw.wallonie.be



Imprimé sur du papier PEFC ©. Publication trimestrielle gratuite. Ne peut être vendue. Toute
reproduction totale ou partielle nécessite une autorisation préalable de l'éditeur responsable.



Dans le Parc national de la Semois... © D. Renauld

LE MOT DE LA RÉDACTION

Bientôt le printemps... et, avec lui, l'envie de profiter du
retour des beaux jours. L'occasion, peut-être, de flâner dans
nos deux Parcs nationaux wallons : celui de la Vallée de la
Semois et celui de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Deux écrins de
nature préservée où biodiversité rime avec tourisme durable
et respect de l'environnement. Rendez-vous dans notre
dossier.

Ce numéro vous emmène également sur les traces de notre
patrimoine culturel, à la découverte des sept beffrois de Wal-
lonie inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Notre invité, quant à lui, a gagné le Bayard d'Or au Fes-
tival international du film francophone de Namur pour son
premier long-métrage. Rencontre avec le cinéaste Arnaud
Dufey.

Bonne lecture !

Dans un contexte de rationalisation et soucieuse d'une gestion publique responsable, l'équipe rédactionnelle de *Vivre la Wallonie* demande à ses lecteurs de confirmer leur abonnement.



IMPORTANT !

Si vous souhaitez continuer à recevoir *Vivre la Wallonie* en version papier chez vous et si vous n'avez pas encore fait votre demande de réabonnement, **suivez les consignes reprises dans l'encadré rose ci-dessous.**

Attention, si vous ne faites pas cette démarche de réabonnement, les numéros suivants (juin, septembre...) ne vous seront plus envoyés automatiquement. Il vous faudra alors entamer une nouvelle demande d'abonnement. Nous vous invitons, dès lors, à effectuer la démarche sans tarder et **au plus tard le 30 avril 2026.**

Si vous vous êtes déjà réabonné(e) à la version papier de *Vivre la Wallonie* ou si vous avez souscrit un nouvel abonnement en décembre 2025, janvier ou février 2026, votre demande a été enregistrée et **vous ne devez plus faire de démarche.**

Il y a 3 possibilités pour faire sa demande de réabonnement

- Complétez le formulaire en ligne sur www.wallonie.be/vivre-la-wallonie
- Envoyez un mail à l'adresse ediwall@spw.wallonie.be en mentionnant vos coordonnées complètes et votre n° d'abonné(e) qui figure sur l'étiquette (à côté de votre adresse)
- Appelez gratuitement le **numéro vert de la Wallonie au 1718** (ou **1719** pour les personnes de langue allemande)

Les demandes de changement d'adresse et de désabonnement sont également à communiquer via l'une de ces modalités.

Nous vous remercions pour votre fidélité et votre engagement envers une Wallonie responsable.





L'ACTU

Du nouveau en matière de vaccination © Adobe Stock

5 • ÉPINGLE

8 • FOCUS

- Vaccicard : votre carnet vaccinal numérique protégé

AVERTISSEMENT

Les textes de ce numéro ont été finalisés le 10 février 2026.

Afin de vous informer au mieux, nous vous invitons à consulter régulièrement le site www.wallonie.be et la page Facebook Wallonie.be pour toute l'actualité relative aux compétences régionales.

Consultez tous nos numéros en version numérique sur notre site www.wallonie.be/vivre-la-wallonie



L'INFO

Le viaduc de Conques près d'Herbeumont, dans le Parc national de la Vallée de la Semois © Romain Borremans

9 • DÉCRYPTAGE

- Sécurité routière : 14 mesures pour sauver des vies
- Radars sur nos routes : qui décide, pourquoi et comment ?

11 • ERLÄUTERUNG

- Radargeräte auf unseren Straßen: Wer entscheidet, warum und wie?

12 • INFOS-CITOYENS

14 • À VOTRE SERVICE PUBLIC

- 1718 : un numéro mais 13 répondantes

15 • LA WALLONIE SOUTIENT...

- Les Parcs naturels de Wallonie, moteurs d'un tourisme plus durable

16 • DURABLEMENT VÔTRE

18 • LE DOSSIER

- Parcs nationaux wallons : deux territoires d'exception

24 • DU CÔTÉ DE NOS ENTREPRISES

- Le pari gagnant des CFISPA

25 • GRÂCE À L'EUROPE

- Le projet LIFE Vallées Atlantiques



LE GUIDE

Le cinéaste Arnaud Dufey, notre invité © SPW - Guillaume Dugravot

26 • COIN LECTURE

27 • DÉCOUVRIR

- La Cité Miroir à Liège

28 • L'INVITÉ

- Arnaud Dufey

30 • TALENTS

32 • PETITS COINS DE WALLONIE

- Au fil des beffrois de Wallonie

35 • CONCOURS

36 • AGENDA

Retrouvez-nous aussi sur les réseaux sociaux de la Wallonie :

Facebook Wallonie.be
 Insta walloniebe

LE MAGAZINE DE VOTRE RÉGION

Aéroports et rail : des mesures pour diminuer les nuisances sonores

Au cours des derniers mois, plusieurs mesures ont été prises pour agir sur le bruit aux abords des aéroports et des grands axes ferroviaires régionaux.

À l'automne 2025, la 6^e révision des Plans d'exposition au bruit des deux aéroports a été entérinée. Cette révision, qui se fait tous les 3 ans, élargit la superficie des zones riveraines des pistes. Cela permet ainsi d'ouvrir de nouveaux droits aux riverains exposés : acquisition du bien d'habitation, isolation acoustique, compensations financières.

Les sanctions administratives en cas de dépassement sonore sont également renforcées avec un rehaussement du montant des amendes.

Dans le cadre du renouvellement du permis de l'aéroport de Charleroi Bruxelles-Sud, le Gouvernement wallon a pris des mesures plus spécifiques. Celles-ci prévoient notamment :

- de réduire le quota de bruit autorisé par mouvement aérien aux heures sensibles (6h30 - 7h et 22h - 23h). Cette mesure ne s'applique toutefois pas aux long-courriers, afin de permettre à Brussels South Charleroi Airport (BSCA) d'atteindre les objectifs de diversification ;
- d'instaurer un quota global pour limiter les arrivées tardives après 23 heures.

CÔTÉ RAIL

C'est une première : en janvier, le Gouvernement a adopté un arrêté établissant des valeurs limites de bruit pour les grands axes ferroviaires en Wallonie.

Ces valeurs sont identiques à celles déjà en vigueur pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants et pour les grands axes routiers, à savoir 70 dB en période de jour et 60 dB en période de nuit.

Cette avancée est indispensable pour pouvoir élaborer un plan d'action spécifique au bruit ferroviaire, qui sera développé en étroite collaboration avec Infrabel et la SNCB.

BON À SAVOIR

Le bruit environnemental est identifié par la Commission européenne comme l'un des principaux enjeux en matière de santé publique et de qualité de vie. Par le biais d'une directive, elle impose aux États membres une approche globale et harmonisée. Le but est d'évaluer et de gérer les nuisances sonores notamment par l'élaboration de cartographies du bruit et la mise en œuvre d'actions ciblées.



© Adobe Stock

Cybersécurité : la Wallonie se dote d'une équipe d'intervention

La cybersécurité a été identifiée comme l'une des priorités de la stratégie numérique Digital Wallonia 2025-2029, adoptée par le Gouvernement wallon en octobre 2025.

L'objectif est de renforcer la capacité de réaction de la Région face aux menaces numériques et de protéger efficacement les services, les applications et les données des citoyens, des entreprises et des administrations publiques.

Une des premières actions concrètes consiste à mettre en service la Cyber Response Team (CRT). Cette équipe a pour mission d'intervenir sur le territoire wallon, 24 h/24, 7 j/ 7, en cas de cyber incidents ou de cyberattaques impliquant l'administration régionale, les pouvoirs locaux (communes, provinces), les écoles ou encore les acteurs du secteur de la santé (hôpitaux...).

La CRT est appelée à apporter un soutien rapide et efficace en situation de crise, afin d'assurer la remise en service des systèmes informatiques essentiels. Une fois la situation stabilisée, l'institution concernée pourra poursuivre sereinement le travail avec ses équipes internes et ses partenaires pour rétablir l'ensemble de ses infrastructures techniques.

Le prestataire désigné par l'Agence du Numérique pour assurer les missions de la CRT est la société NRB.



© Adobe Stock



L'Opéra royal de Wallonie à Liège © Jacques Croisier



L'Espace muséal d'Andenne, Le Phare, accessible aux PMR © WBT - Sophie Dekkers

Liège et Andenne, Villes créatives UNESCO

Liège et Andenne ont été reconnues par l'UNESCO comme Villes créatives. Une double distinction qui renforce le rayonnement culturel de la Wallonie.

Créé en 2004, ce réseau regroupe actuellement plus de 400 villes dans sept domaines : artisanat et arts populaires, arts numériques, design, film, gastronomie, littérature et musique. Ses objectifs : placer la créativité au cœur du développement urbain, renforcer l'accès à la vie culturelle pour toutes et tous, favoriser la coopération internationale et contribuer aux objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

Liège a reçu ce précieux label dans la catégorie Musique. Déjà riche d'un patrimoine ancien, la Cité ardente s'est distinguée pour son dynamisme à travers les événements de l'Opéra royal de Wallonie, de l'Orchestre philharmonique et différents festivals emblématiques comme Les

Ardentes, Wallifornia Music Tech et Jazz à Liège. Liège et sa province ont aussi été reconnues pour leur volonté d'ouverture et d'inclusion avec des projets de quartier, le soutien à la pratique amateur et même des scènes mobiles jusque dans les zones rurales...

Andenne a, quant à elle, été élue dans la catégorie Artisanat et arts populaires pour la tradition millénaire de son artisanat céramique et le savoir-faire de ses artisans, mais aussi pour sa capacité à faire dialoguer tradition, tissu associatif et innovation, à travers le Festival international Ceramic Art Andenne, le musée de la Céramique ou encore des vitrines de création contemporaine comme Le Phare.

Les deux villes ont rejoint Namur, désignée Ville créative des arts numériques en 2021, soulignant ainsi le rôle essentiel de la créativité comme levier de cohésion, d'innovation et d'attractivité pour les territoires, conformément à la Convention de 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

En savoir plus : www.wbi.be - www.unesco.org

Maintien du Service citoyen

Le Gouvernement wallon a pris la décision de maintenir son soutien à l'asbl Plateforme pour le Service citoyen. Depuis 2011, celle-ci met en place un dispositif officiel pour les jeunes de 18 à 25 ans, basé sur le volontariat, mais reconnu et encadré légalement. Le Service citoyen leur offre la possibilité de mener une expérience utile pour la collectivité, tout en leur permettant de réfléchir à leur avenir.

Le soutien financier à la plateforme est pérennisé jusqu'en 2027 au moyen d'une subvention annuelle de la Région. L'asbl

devra toutefois faire l'objet d'une restructuration afin de rationaliser ses coûts de fonctionnement.

Quant à la situation au-delà de 2027, elle fera l'objet d'une évaluation sur la base des résultats atteints.



© Adobe Stock

En savoir plus sur le Service citoyen : <https://service-citoyen.be>

Loup : deux nouvelles zones de présence permanente

En août prochain, cela fera 10 ans que le premier signalement officiel marquant le retour du loup en Wallonie était enregistré.

Deux ans plus tard, un premier loup, baptisé Akela, prenait ses quartiers dans les Hautes Fagnes. Cette occupation avait alors conduit à la création de la première zone de présence permanente (ZPP), périmètre défini sur la base d'indices qui prouvent, après analyse, l'installation durable de l'espèce. Akela sera rejoint, quelques années plus tard, par une femelle, Maxima ; ils auront des portées en 2021, 2022 et 2023.

DEUX NOUVEAUX COUPLES INSTALLÉS EN 2025

L'année 2025 marque une évolution importante dans cette recolonisation naturelle du loup sur le territoire wallon. Au second semestre, deux nouvelles ZPP ont, en effet, vu le jour. La première concerne un couple observé en août en forêt d'Anlier, capté par les dispositifs de suivi de la faune. Quant à la seconde, elle s'appuie sur une vidéo tournée à la mi-décembre par un jeune chasseur dans la Grande forêt de Saint-Hubert.

Ces ZPP vont permettre aux éleveurs implantés dans ces zones de bénéficier d'un accompagnement. Celui-ci a pour but de prévenir au mieux les risques de prédation de loup : conseils pour la protection des troupeaux, prêts de filets électrifiés, subventions pour des moyens de protection durables...

Plus d'infos : <https://biodiversite.wallonie.be>, rubrique « Réseau Loup »

Amiante : une gestion coordonnée

Bien qu'interdit depuis 2002, l'amiante est toujours, à l'heure actuelle, responsable de pathologies pulmonaires graves, notamment le mésothéliome (cancer de la plèvre). On estime que ce matériau cause, chaque année, 300 décès en Belgique.

En Wallonie, près de 2 millions de tonnes d'amiante lié et 300 000 tonnes d'amiante non lié subsistent encore. Pour répondre à cet enjeu majeur de santé publique, la Région se dote désormais d'une politique coordonnée. Celle-ci vise notamment à réduire les risques d'exposition pour la population, à encourager le désamiantage, à sécuriser les chantiers et à garantir des capacités suffisantes de gestion des déchets amiantés.

PLUSIEURS MESURES CONCRÈTES SONT PRÉVUES, PARMI LESQUELLES :

- la sécurisation de la filière de recyclage des déchets internes (révision des normes environnementales pour les granulats recyclés, formation des préleveurs et agrément des laboratoires d'analyse) ;
- la mise en place d'un inventaire progressif de l'amiante avec l'établissement d'un « diagnostic amiante » obligatoire avant la vente, la location ou des travaux menés au sein de bâtiments comportant de l'amiante ;
- le renforcement du rôle de l'Institut scientifique de Service public (ISSEP) dans ses missions d'analyse, de formation et d'appui technique ;
- la création d'un guichet unique « amiante », point central d'information pour les citoyens, les administrations et les entreprises.



VACCICARD : VOTRE CARNET VACCINAL NUMÉRIQUE PROTÉGÉ

© Adobe Stock

Depuis ce 1^{er} janvier, chaque citoyen wallon dispose d'un carnet vaccinal électronique sécurisé. La Wallonie franchit ainsi une étape majeure dans la modernisation de son système d'e-santé.

Les citoyens et les professionnels de santé pouvaient déjà consulter le statut vaccinal dans l'espace personnel sécurisé du Réseau de santé wallon, outil de référence pour coordonner les soins et renforcer l'autonomie des patients.

Avec Vaccicard, le système va plus loin : toutes les données vaccinales sont désormais centralisées dans un coffre-fort numérique régional. Cette plateforme relie les logiciels des vaccinateurs à ce coffre-fort, garantissant la sécurité des données et leur accessibilité pour les professionnels, les patients et les autorités sanitaires.

RAPATRIEMENT ET CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

Un décret est entré en vigueur le 1^{er} janvier pour permettre le rapatriement légal des données de vaccination COVID-19 dans le coffre-fort sanitaire wallon sans nouveau consentement explicite des patients. Il permet aussi d'assurer la continuité de l'accès à l'historique vaccinal COVID-19 de chaque citoyen wallon et de standardiser l'enregistrement selon les normes fédérales. Le décret Vaccicard précise, en outre, le cadre légal de traitement, de conservation et d'usage de ces données, conformément au RGPD. L'accès est ainsi strictement réglementé et conditionné au consentement du citoyen et à une relation thérapeutique. Les données seront conservées jusqu'au décès du patient et pourront être utilisées de manière anonymisée pendant 30 ans, à des fins statistiques et scientifiques.

Une fois les données Covid-19 de Vaccinnet+ rapatriées (de janvier à mars), un mécanisme d'échange inter-coffres-forts sera mis en place en avril. Ensuite, le dispositif Vaccicard intégrera progressivement la médecine du travail, le secteur hospitalier puis le secteur infirmier.

CE QUI CHANGE ?

Depuis janvier, les vaccinateurs doivent encoder systématiquement les informations vaccinales (type de vaccin, date, lieu, etc.) via la plateforme du Réseau de santé wallon ou leur logiciel intégré. Les vaccinations Covid doivent également être encodées sur cette plateforme, la plateforme Vaccinnet n'étant maintenant plus accessible aux vaccinateurs bruxellois et wallons. Les logiciels de médecine générale et spécialisée, les pharmacies et l'ONE sont, en effet, connectés au Réseau de santé wallon. Une période transitoire de 12 mois permettra aux professionnels et aux fournisseurs de logiciels de s'adapter.

Par ailleurs, si certaines vaccinations passées ne sont pas reprises sur la plateforme numérique, le citoyen doit demander à son médecin généraliste d'encoder les données figurant dans son carnet de vaccination « papier ».

UNE RÉELLE AVANCÉE

Vaccicard facilite le suivi individuel des vaccins et l'accès de chacun à son historique vaccinal. Ce dispositif garantit aussi la continuité des soins par les professionnels de santé et offre aux autorités sanitaires une vision globale pour gérer la couverture vaccinale et améliorer les politiques de santé publique. La Wallonie renforce ainsi sa capacité à prévenir d'éventuelles futures crises sanitaires.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : 14 MESURES POUR SAUVER DES VIES

Le plan d'action 2026-2030 du Conseil supérieur wallon de la sécurité routière a été présenté en novembre dernier. Il formule 14 propositions qui engagent tous les acteurs régionaux, locaux et les citoyens autour d'un objectif commun : réduire de moitié le nombre de tués et de blessés graves d'ici 2030 et atteindre la vision zéro tué en 2050.

Ces propositions sont le fruit d'un travail concerté des experts, des administrations, des forces de l'ordre et des associations qui ont œuvré ensemble pour définir les mesures concrètes les plus pertinentes en lien avec les réalités locales.

Plusieurs groupes de travail ont été constitués autour de différentes thématiques telles que la mobilité sur le chemin de l'école, la lutte contre la conduite sous influence, l'adaptation des limitations de vitesse, la sensibilisation de la mobilité professionnelle aux enjeux de sécurité, la lutte contre la distraction au volant, la formation des usagers tout au long de leur vie ou encore la protection accrue des usagers faibles.

Une enquête citoyenne auprès de 1 000 Wallonnes et Wallons a permis d'évaluer l'acceptabilité des actions proposées.

LES 14 PROPOSITIONS

1. Adapter les limites de vitesses en fonction de la hiérarchisation du réseau
2. Développer la gestion dynamique des vitesses en fonction des conditions de circulation
3. Sécuriser les traversées piétonnes réglementaires et garantir leur accessibilité
4. Accorder une attention aux usagers actifs dans les zones de chantiers, en veillant à l'application stricte et systématique des recommandations existantes
5. Renforcer la sécurité des trajets scolaires, y compris aux abords immédiats des établissements
6. Sécuriser les zones à risque
7. Favoriser les marquages audio-tactiles
8. Intensifier les campagnes de sensibilisation concernant la vitesse, la distraction et la conduite sous influence
9. Coordonner l'offre de formation relative à la dangerosité de certains comportements sur la route
10. Intégrer la formation aux angles morts dans les modules de formation des chauffeurs professionnels
11. Encourager les entreprises à intégrer la sécurité routière dans la gestion et l'utilisation de leurs véhicules
12. Renforcer les contrôles routiers et la visibilité policière, avec un focus sur les lieux et instants problématiques, et sur les facteurs de risque
13. Améliorer la communication sur les contrôles routiers afin d'augmenter, chez les usagers, la perception d'une plus grande probabilité d'être contrôlés
14. Aider les communes et zones de police à mettre en œuvre une politique de sécurité routière locale efficace

Ce plan est conçu pour que chaque ville et chaque commune s'approprient les actions en fonction de leurs priorités et spécificités locales, et pour que chaque zone de police intègre, de façon volontaire, un volet spécifique dédié à la sécurité routière dans son futur plan zonal de sécurité.

En savoir plus : <https://egsrw2025.be>

Parce que la vitesse excessive est en cause dans 30 % des accidents mortels, la Wallonie s'est engagée dans un vaste déploiement de nouveaux radars sur les voiries régionales et communales. Mais qui décide de leur emplacement ? Sur quels critères ? Faisons le point.

VALÉRIE PUTZEYS

RADARS SUR NOS ROUTES : QUI DÉCIDE, POURQUOI ET COMMENT ?

En 2024, 206 personnes ont perdu la vie sur les routes wallonnes. Si ce nombre a quelque peu diminué ces dernières années, il reste encore beaucoup trop élevé.

Face à ce constat, la Région entend réduire drastiquement le nombre de morts et de blessés graves pour atteindre 0 tué sur les routes d'ici 2050 (voir article page précédente).

Pour changer durablement les comportements en matière de vitesse, le Gouvernement a prévu d'installer 150 nouveaux dispositifs de contrôle par an, tout au long de la législature.

En 2025, il a ainsi été décidé d'implanter 100 radars fixes, 40 radars-tronçons et 10 radars de franchissement de feux. La même opération a été lancée pour 2026, et la sélection des nouveaux emplacements est prévue pour cet été.

Il ne s'agit pas de sanctionner à tout prix. Ces dispositifs ont pour unique but de renforcer la sécurité routière et de dissuader les comportements dangereux.

QUI DÉCIDE DE L'EMPLACEMENT D'UN RADAR EN WALLONIE ?

L'initiative revient soit à la zone de police locale soit à la Police fédérale. Ces zones doivent introduire un dossier motivé. Toutes les demandes sont examinées lors de réunions de concertation annuelles en présence, notamment, des communes, des directions des routes et de la direction des Systèmes de transports intelligents du SPW, des zones de police locales, de la Police fédérale et des parquets.

LES EMBLEMENTS SONT RETENUS SUR LA BASE DE PLUSIEURS CRITÈRES DONT PRINCIPALEMENT :

- le caractère accidentogène des lieux ;
- la comparaison entre la vitesse pratiquée par 85 % des usagers (V85) par rapport à la vitesse maximale autorisée dans la zone (VMA) ; une V85 supérieure à la VMA justifie l'installation ;
- la proximité de zones sensibles : écoles, hôpitaux, centres sportifs, culturels...

La répartition équitable de radars sur l'ensemble du territoire wallon intervient également.

Il est à noter qu'une commune peut décider, seule, d'installer un radar sur ses voiries sans passer par cette procédure. Dans ce cas, elle doit le financer sur fonds propres.

QUEL RÔLE JOUE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE ?

Le SPW Mobilité et Infrastructures prend en charge l'aménagement et l'entretien des dispositifs qui abritent les radars. Les radars proprement dits sont, quant à eux, installés et gérés par la Police.

À titre d'exemple, le coût de l'installation d'un dispositif pour un radar fixe est estimé à environ 46 000 € HTVA. Ce montant couvre notamment l'alimentation électrique, le raccordement télécom, l'homologation, les aménagements de voirie...

Le SPW approuve également les modèles de radars commercialisés en Wallonie et réalise, via des organismes accrédités, les vérifications métrologiques garantissant la fiabilité des mesures.

Enfin, il organise la mise à disposition des dispositifs « LIDAR » pour la sécurisation des chantiers. Ceux-ci peuvent, en outre, être mis gratuitement à la disposition des 72 zones de police wallonnes.

OÙ VA L'ARGENT DES AMENDES ?

Prélevé par le Fédéral, il revient en partie vers les Régions. En Wallonie, il sert à financer les investissements en matière de sécurité routière.



© Adobe Stock

Weil überhöhte Geschwindigkeit bei 30 % der tödlichen Unfälle eine Rolle spielt, setzt die Wallonie auf neue Radargeräte auf regionalen und kommunalen Straßen. Aber wer entscheidet über ihren Standort? Nach welchen Kriterien?

TRADUCTION :
VALÉRIE JOPPEN

RADARGERÄTE AUF UNSEREN STRAßEN: WER ENTSCHEIDET, WARUM UND WIE?

Im Jahr 2024 kamen 206 Menschen auf den wallonischen Straßen ums Leben. Auch wenn diese Zahl in den letzten Jahren etwas gesunken ist, bleibt sie immer noch viel zu hoch.

Angesichts dieser Tatsache beabsichtigt die Region, die Zahl der Todesopfer und Schwerverletzten drastisch zu reduzieren, mit dem Ziel, bis 2050 null Verkehrstote zu erreichen.

Um das Verhalten hinsichtlich Geschwindigkeit dauerhaft zu ändern, hat die Regierung vorgesehen, 150 neue Radargeräte pro Jahr während der gesamten Legislaturperiode zu installieren.

Für 2025 wurde beschlossen, 100 stationäre Radaranlagen, 40 Abschnittsradargeräte und 10 Rotlichtüberwachungsradare zu installieren. Die gleiche Aktion wurde für 2026 gestartet. Die Auswahl der neuen Standorte ist für diesen Sommer geplant.

Es geht nicht darum, um jeden Preis zu sanktionieren. Diese Geräte dienen ausschließlich der Erhöhung der Verkehrssicherheit und der Abschreckung gefährlicher Verhaltensweisen.

WER ENTSCHEIDET ÜBER DEN STANDORT EINES RADARS IN DER WALLONIE?

Die Initiative geht entweder von der lokalen Polizeizone oder von der föderalen Polizei aus. Diese müssen einen begründeten Antrag einreichen. Alle Anträge werden in jährlichen Abstimmungssitzungen geprüft, an denen u. a. die Gemeinden, die Straßenverwaltungen, der Öffentliche Dienst der Wallonie (ÖDW), die lokalen Polizeizonen, die föderale Polizei und die Staatsanwaltschaften teilnehmen.

DIE STANDORTE WERDEN ANHAND MEHRERER KRITERIEN AUSGEWÄHLT, INSBESONDERE:

- der Unfallträchtigkeit des betreffenden Ortes,
- dem Vergleich zwischen der Geschwindigkeit, die von 85 % der Verkehrsteilnehmenden tatsächlich gefahren wird (V85), und der zulässigen Höchstgeschwindigkeit (VMA). Liegt die V85 über der VMA, rechtfertigt dies eine Installation,
- der Nähe zu sensiblen Bereichen: Schulen, Krankenhäusern, Sport- oder Kulturzentren ...

Auch eine gerechte Verteilung der Radargeräte im gesamten wallonischen Gebiet spielt eine Rolle.

Eine Gemeinde kann auch eigenständig entscheiden, ein Radargerät auf ihren Straßen zu installieren, ohne dieses Verfahren zu durchlaufen. In diesem Fall muss sie die Kosten selbst tragen.

WELCHE ROLLE SPIELT DIE REGIONALE VERWALTUNG?

Der ÖDW Mobilität und Infrastrukturen installiert und unterhält die Vorrichtungen, in denen die Radargeräte untergebracht sind. Die eigentlichen Radargeräte selbst werden hingegen von der Polizei in diesen Vorrichtungen installiert und betrieben.

Ein Beispiel: Die Kosten für die Installation eines stationären Radars belaufen sich auf rund 46 000 € exkl. MwSt. Dieser Betrag umfasst unter anderem Stromversorgung, Telekommunikationsanschluss, Zulassungen und Straßenanpassungen.

Der ÖDW genehmigt außerdem die in der Wallonie vermarkteten Radarmodelle und führt über akkreditierte Organisationen metrologische Überprüfungen durch, die die Zuverlässigkeit der Messungen gewährleisten.

Schließlich stellt er „LIDAR“-Geräte zur Sicherung von Baustellen zur Verfügung. Diese können zudem kostenlos den 72 wallonischen Polizeizonen bereitgestellt werden.

WOHIN FLIESSEN DIE BURGELDER?

Sie werden vom Föderalstaat eingezogen und teilweise an die Regionen zurückgeführt. In der Wallonie dienen sie der Finanzierung von Investitionen im Bereich der Verkehrssicherheit.

Robots-tondeuses interdits entre 18 heures et 9 heures du matin

Nous vous avons déjà parlé du danger des robots-tondeuses pour les populations de hérissons dans nos parcs et jardins. Face à la hausse du nombre de blessures graves ou mortelles touchant cette espèce menacée, le Gouvernement wallon a décidé d'encadrer l'usage nocturne de ces engins. Dès ce printemps 2026, il sera interdit de les faire fonctionner entre 18 heures et 9 heures du matin. Une réglementation claire et unique pour l'ensemble du territoire wallon, qui offre une meilleure protection à la biodiversité de proximité. Deux exceptions sont toutefois prévues : l'entretien des terrains de sport, soumis à des calendriers spécifiques, et les situations de sécurité publique, comme aux abords des aéroports.

Le hérisson, un précieux allié de nos espaces verts, à protéger © Pexels-Pixabay

Concours des miels d'ici et d'ailleurs 2025, une édition haute en saveurs !

Organisé par le Centre apicole de recherche et d'information (CARI) et l'asbl PROMIEL, avec le soutien de l'Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité (Apaq-W), ce concours a réuni 94 miels de Belgique, 10 miels de France et 2 miels d'Italie, face à un jury d'experts, d'apiculteurs et de consommateurs.

Les miels présentés devaient répondre à des critères stricts de qualité, de traçabilité et de représentativité. Les provinces de Liège, de Luxembourg, du Brabant wallon et de Namur figuraient parmi les plus représentées, confirmant le dynamisme du secteur apicole régional.

Cette 25^e édition a permis de distinguer 40 miels d'exception, dont 4 répondant à la dénomination *Miel wallon IGP*. Ce miel, reconnu par l'Europe pour son origine et le savoir-faire de ses producteurs, se caractérise par une texture onctueuse et une cristallisation fine, reflet de la flore locale, ce qui le rend idéal à tartiner et à savourer.



TROIS APICULTEURS ONT REÇU UN PRIX POUR LE MIEL WALLON IGP :

- **Sophie Clemmen** et **Romney Limauge** (Marbais), médaille d'argent pour leur miel toutes fleurs ;
- **Robert Lequeux** (Sombreffe), médaille de bronze et médaille d'argent pour ses miels toutes fleurs ;
- **Gérard Ska** (Maissin), médaille de bronze pour son miel toutes fleurs.

Infos : www.apaqw.be/igp et <https://mielwallon.be>



© Apaq-W

Le Boudin blanc de Liège, désormais protégé

En novembre dernier, le *Boudin blanc de Liège* a rejoint la liste des indications géographiques protégées. Il s'ajoute ainsi à d'autres produits wallons déjà labellisés IGP comme le *Jambon d'Ardenne*, le *Pâté gaumais*, le *Vin de pays des Jardins de Wallonie*, la pomme de terre *Plate de Florenville*, les *Saucisson/Collier/Pipe d'Ardenne*, l'*Escavèche de Chimay*, le *Saucisson gaumais* et le *Miel wallon IGP* (labellisé en février 2025).

Ce label européen distingue des produits dont les caractéristiques sont directement liées à une zone géographique dans laquelle se déroule au moins une des étapes de fabrication. Ce boudin est préparé à partir de viande maigre et de gras de porc. Seuls des boyaux naturels de porc sont autorisés lors de l'embossage. Il est aromatisé à la marjolaine (*Origanum majorana L.*), plante indissociable de la tradition culinaire liégeoise.

Encore une belle reconnaissance pour le savoir-faire de nos artisans locaux et un gage de qualité pour les consommateurs.



Infos : www.apaqw.be/igp.
Voir aussi notre dossier sur les appellations dans le numéro 66 (décembre 2024)

Recours au vote électronique dès 2029

Sur décision du Gouvernement wallon, le vote électronique sera déployé sur l'ensemble du territoire wallon pour les prochaines échéances électorales de 2029 et de 2030.

Selon l'exécutif régional, ce choix permettra un gain de temps pour les assesseurs, les communes et les administrations, et offrira une garantie supplémentaire de transparence pour les citoyens.

Cette opération sera neutre d'un point de vue budgétaire pour les communes. En outre, elles bénéficieront d'un accompagnement afin que cette transition du vote papier vers le vote électronique se fasse de manière maîtrisée et dans le respect de la démocratie.



© Adobe Stock



Bulles à vêtements : le bon geste, c'est dedans... pas devant

Donner vos vêtements, c'est leur offrir une seconde vie et soutenir l'économie sociale et l'emploi local. Cependant, face à l'augmentation des dépôts, il arrive que les bulles soient pleines et que des vêtements soient déposés à côté. Il ne s'agit plus alors de dons mais de dépôts sauvages.

Si ces dépôts illégaux nuisent à notre environnement, ils mobilisent aussi les services communaux pour les ramasser et augmentent les coûts liés à la gestion des déchets pour l'ensemble des citoyens. Raison pour laquelle ces incivilités sont désormais sanctionnées par des amendes pouvant atteindre plusieurs milliers d'euros.

Alors, que faire ? **Si la bulle est remplie à votre arrivée, vous devez conserver votre sac et revenir un peu plus tard.**

Ensemble, avec la Wallonie et les communes, gardons nos sites propres et nos dons utiles ! **Emballer vos vêtements propres et secs, et déposez-les dans la bulle, jamais devant.**

Cette campagne de sensibilisation se déroulera en plusieurs phases tout au long de l'année.

En savoir plus :
<https://moinsdedechets.wallonie.be>
<https://environnement.wallonie.be>



© SPW - Adrien Halens

Le 1718, numéro gratuit, est accessible, depuis la Belgique, du lundi au vendredi, de 8 heures 30 à 17 heures.

1718 : UN NUMÉRO MAIS 13 RÉPONDANTES

Depuis 1989, un numéro gratuit permet de se renseigner sur les compétences du Service public de Wallonie (SPW) : c'est le 1718. Treize personnes répondent aux questions des citoyens, les aident dans leurs démarches, les orientent dans l'administration. Comme nous l'expliquent Aline et Fabienne.

« Service public de Wallonie, bonjour. Comment puis-je vous aider ? » Cette phrase, Fabienne, Aline, Élisabeth, Laëtitia ou une des treize répondantes du 1718, le centre d'appel du SPW, la prononcent chacune plusieurs dizaines de fois par jour. « Nous sommes la première ligne pour les matières du SPW, indique Aline (24 ans), qui travaille depuis un an et demi dans l'équipe. Nous sommes là pour les citoyens et répondons aux questions sur les primes, le bien-être animal, les routes... Nous n'entrons pas dans le détail, mais nous essayons toujours d'apporter une première réponse. »



© SPW - Adrien Halens

UN MÉTIER QUI ÉVOLUE

Fabienne (59 ans) travaille au 1718 depuis 17 ans : « Avec les années, les compétences gérées par la Région ont augmenté. J'ai vu mon travail évoluer ; les questions sont devenues plus techniques. Il y a aussi beaucoup d'appels de personnes qui ne s'y retrouvent pas et ne savent pas vers qui se tourner : le Fédéral, les communes... Et puis, il y a de moins en moins de services accessibles directement ; souvent, dans les courriers ou les formulaires, il n'y a pas de nom d'agent traitant ; alors, les gens sont perdus. J'essaie d'être pédagogue dans mes explications ou de les orienter vers le bon service lorsque c'est nécessaire. »

Répondre au 1718 implique de se tenir au courant des compétences du SPW et de leur évolution. « Une fois par mois, nous recevons une formation thématique sur une ou des matières, souligne Fabienne. Nous disposons aussi d'une base de données interne avec les explications, les procédures. Et puis, entre deux appels, nous prenons le temps de nous renseigner. Et nous collaborons entre nous dans l'équipe : quand nous devons faire une recherche pour une question particulière, nous informons les autres. »

FAIRE FACE AUX DIFFICULTÉS ET À LA FRUSTRATION

Parmi les usagers du 1718, il y a une importante proportion de personnes, parfois âgées, qui rencontrent des difficultés avec le numérique, les formulaires en ligne... « Notre rôle, c'est de prendre le temps de les guider. Nous devons être patients », précise Fabienne.

Le côté plus difficile du métier, c'est de devoir gérer, aussi, la frustration, la colère, voire l'agressivité de certains usagers. Mais, heureusement, ça reste rare. « Nous comprenons la frustration de ceux à qui on a refusé l'aide qu'ils ont demandée. Dans ce cas, quand ils nous appellent, nous représentons, pour eux, l'administration. Alors, ils s'énervent. Nous leur expliquons que nous ne sommes pas les gestionnaires du dossier. Dans la grande majorité des cas, ça se passe bien, mais parfois, quand ils ne se calment pas ou deviennent grossiers, nous devons alors mettre fin à la conversation », regrette Aline.

Aline et Fabienne sont fières de leur métier. « On se sent utiles. » « On représente l'administration. » « On a une reconnaissance directe de notre travail. » « Les citoyens sont contents d'avoir quelqu'un en ligne et d'obtenir l'information qu'ils demandent. »



© SPW - Adrien Halens

Et si le tourisme wallon rimait avec respect, partage et équilibre ? Depuis 2019, la Fédération des Parcs naturels de Wallonie (FPNW) s'engage activement, aux côtés de Tourisme Wallonie, pour faire évoluer les pratiques touristiques vers plus de durabilité.



LES PARCS NATURELS DE WALLONIE, MOTEURS D'UN TOURISME PLUS DURABLE

Cette démarche ambitieuse vise à concilier découverte des territoires, protection de l'environnement, protection et valorisation de la biodiversité, bien-être des habitants et équilibre économique local. Mais comment accompagner cette transition ?

DES OUTILS

Trois brochures pratiques ont été conçues à destination des opérateurs touristiques. La première propose un cadre clair pour la création d'aires de bivouac en Wallonie, un mode d'hébergement de plus en plus apprécié, mais qui nécessite des règles adaptées.

La deuxième s'intéresse à la mise en tourisme d'espaces naturels riches en biodiversité, illustrée par cinq témoignages vidéo inspirants démontrant que nature et tourisme peuvent cohabiter harmonieusement.

Enfin, un guide de bonnes pratiques offre des recommandations aux opérateurs touristiques pour développer un tourisme wallon responsable et équilibré.

Ces thématiques ont également été approfondies lors de trois webinaires. Deux autres webinaires étaient consacrés aux labels touristiques et à la participation citoyenne dans les stratégies de tourisme durable. L'ensemble de ces ressources est accessible en ligne sur le site des Parcs naturels de Wallonie.

CHARTE EUROPÉENNE : QUATRE PARCS ENGAGÉS

Parallèlement, quatre Parcs naturels — les Plaines de l'Escaut, les Hauts-Pays, les Deux Ourthes et Haute-Sûre Forêt d'Anlier — se sont engagés, avec l'appui de la Fédération, dans la mise en œuvre de la Charte européenne du tourisme durable. Élaborée par la fédération européenne Europarc, cette charte vise à instaurer une gestion durable des activités touristiques afin de préserver les espaces protégés et de rassembler les acteurs locaux dans une vision commune du tourisme, tenant compte des besoins de l'environnement, des habitants, des entreprises locales et des touristes.

Chaque Parc naturel pilote développe ainsi un projet touristique en lien avec son identité : randonnée durable dans les Plaines de l'Escaut, valorisation des sites Natura 2000 dans les Hauts-Pays, tourisme « zéro carbone » dans les Deux Ourthes ou encore tourisme de terroir en Haute-Sûre Forêt d'Anlier.

Depuis 2025, ces Parcs ont entamé une phase de co-création avec les acteurs locaux afin de bâtir ensemble leur stratégie de tourisme durable. Une candidature sera déposée en 2026, avec l'espoir d'une reconnaissance officielle en 2027. Une nouvelle étape pour faire des Parcs naturels des destinations où l'on voyage autrement.

Plus d'infos sur ces projets :
www.parcsnaturelsdewallonie.be



L'Ardenne méridionale, l'un des 13 Parcs naturels wallons
© Thomas Meunier



Le Parc naturel des Hauts-Pays, le long de la frontière franco-belge près de Mons, valorisera ses sites Natura 2000 © Thomas Meunier



La Wallonie mise sur des forêts plus résilientes

Près de 14 millions €, c'est le montant que la Wallonie va consacrer au nouveau Plan quinquennal de recherches forestières. Adopté fin 2025, il vise, à l'horizon 2030, à accroître la résilience de nos forêts face aux sécheresses, aux maladies, aux incendies et aux difficultés de régénération.

Les bénéficiaires du Plan sont l'UCLouvain, l'ULiège, l'ULiège - Gembloux Agro-Bio Tech et l'asbl Forêt Nature, qui travailleront en partenariat étroit avec le Centre wallon de recherches agronomiques (CRA-W). Gestion adaptative des sols, valorisation du bois local, génétique forestière ou diffusion des savoirs, le plan produira des outils et fournira des solutions concrètes pour accompagner les propriétaires, gestionnaires et acteurs de la filière forêt-bois — publics comme privés — dans une gestion durable et proactive de nos forêts.

Développement d'une filière wallonne de gestion du CO₂

La Wallonie poursuit la mise en place du cadre organisant le transport de CO₂ et fixe les règles de développement du futur réseau. À terme, il contribuera à capturer les émissions issues des industries pour les acheminer vers des sites de stockage et de valorisation, tant en Belgique qu'en dehors.

L'opérateur Fluxys c-grid sera le gestionnaire pour le développement et l'exploitation de ce réseau qui constitue un outil capital dans la décarbonation industrielle de notre région. Un plan de développement, couvrant une période d'au moins dix ans et soumis à l'avis du régulateur (CWAPE), permettra d'anticiper les besoins en capacité de transport. Une première injection de CO₂, sur le tronçon Tournai-Mons, est prévue en 2029. Elle sera suivie par les tronçons reliant Charleroi, Namur et Liège.



© Pexels-Pixabay

Un premier pôle alimentaire en circuit court

C'est en novembre 2025 qu'a été inauguré, à Bressoux (Liège), le premier pôle alimentaire dédié aux circuits courts. Ses 3 100 m² abritent une légumerie-conserverie bio, où se préparent des légumes locaux et de saison pour des écoles, des crèches ou des hôpitaux. Exploité par Terra Alter, ce centre traite déjà quelque 150 tonnes de produits locaux et ambitionne de tripler prochainement ce volume. Soutenu par la Wallonie (Plan de relance), l'Europe (à travers le Plan national de relance et de résilience) et la Ville de Liège, son objectif est de faciliter l'accès à une alimentation saine et bio dans les cantines de collectivités, en favorisant, notamment, la valorisation de légumes hors format.

Plus d'infos sur le portail du développement durable en Wallonie : <https://developpementdurable.wallonie.be>

© SPW - Alain Coppens

© Pexels

L'Atelier Constant Berger : un véritable artisanat de la pomme !

Au cœur du pays de Herve, l'Atelier Constant Berger est bien plus qu'un centre de transformation de fruits. Pressage, embouteillage, élevage des cidres en cuve..., il fonctionne comme un véritable artisanat de la pomme, encourage l'autoconsommation et vise à relancer l'arboriculture haute-tige en Wallonie. En utilisant des fruits cultivés sans pesticides ni engrais de synthèse, il promeut également un modèle agricole respectueux de l'environnement.

Malgré une demande supérieure à l'offre, l'Atelier Constant Berger reste fidèle à un modèle économique centré sur la relocalisation et la proximité : ses produits sont commercialisés en circuits courts, en fonction des saisons et des capacités de production des vergers locaux. En garantissant également la traçabilité et la qualité des matières premières, il s'oppose à l'importation massive de jus de fruits, souvent issus de pays lointains, et contribue à la souveraineté alimentaire de la région.

Soutenu par la Wallonie dans le cadre d'appels à projet visant la relocalisation alimentaire et les circuits courts, l'Atelier Constant Berger prouve à quel point les actions locales peuvent avoir un impact positif et durable sur notre environnement et notre société.

Au total, 57 projets sont soutenus durant la période 2023-2026, pour un total de 45 millions €.

Plus d'infos sur le portail du développement durable en Wallonie : <https://developpementdurable.wallonie.be>



© SPW - Alain Coppens

Côté nature

En ce début d'année 2026, saluons deux bonnes nouvelles relatives à la protection et à la restauration de notre patrimoine naturel :

- Une deuxième colonie de **barbastelles d'Europe**, une espèce de chauves-souris sensibles aux perturbations de leurs habitats et en déclin important depuis le milieu du XX^e siècle, a été découverte dans le Parc national de la Vallée de la Semois ! C'est la deuxième colonie connue en Wallonie ;
- Une **nouvelle réserve naturelle a été créée à Lessines** par Natagora, en coopération avec l'asbl Action Nature. Il s'agit d'un ensemble de friches de 12 hectares situées sur le site de l'ancienne carrière du Mouplon. Ses mares, prairies fleuries et zones boisées abritent plusieurs espèces protégées.

Barbastelle © Adobe Stock



LES GUICHETS ÉNERGIE SOUFFLENT LEURS 40 BOUGIES !

Depuis 40 ans, les Guichets Énergie Wallonie accompagnent les citoyens dans tous leurs projets liés à l'habitat. Rénovation, construction, chauffage, isolation, aides ou factures : des conseils gratuits, neutres et personnalisés pour un logement plus confortable, économe et durable. 40 ans de conseils pour plus de confort en consommant moins !

Infos : <https://energie.wallonie.be>

LA FAMILLE DE BIWY, ÇA VOUS DIT ?

Connaissez-vous la famille de Biwy ? Découvrez vite les mascottes ludiques de Be WaPP. Elles aident à sensibiliser les enfants de 3 à 12 ans au tri des déchets et à la propreté ! Vidéos, BD, jeux, coloriages, affiches ou défis en classe, c'est en s'amusant qu'ils vous apprendront à trier correctement et à prendre soin de votre environnement.

Infos : www.bewapp.be



© Be WaPP



PARCS NATIONAUX WALLONS : DEUX TERRITOIRES D'EXCEPTION

Avec la création simultanée des Parcs nationaux de la Vallée de la Semois et de l'Entre-Sambre-et-Meuse en 2022, la Wallonie a ouvert un nouveau chapitre majeur dans sa politique de protection et de valorisation de son patrimoine naturel.

Inscrite dans la tradition internationale des parcs nationaux, cette initiative répond aux défis actuels : préserver la biodiversité tout en favorisant un tourisme durable et respectueux des territoires.

Objectifs, caractéristiques, projets emblématiques... partons à la découverte de ces joyaux naturels !

Concilier conservation des ressources naturelles et dynamisme territorial

Dans le monde, il existe plus 6 000 parcs nationaux couvrant à la fois des territoires terrestres et marins. La Belgique en compte désormais six.

Le concept de parc national trouve ses racines aux États-Unis, avec la création du Yellowstone National Park en 1872. Le succès de ce modèle s'est ensuite répandu dans le reste du monde.

Les premiers parcs européens sont apparus en Suède en 1909. En Belgique, cette initiative est beaucoup plus récente. La création du premier parc national belge, celui de Haute Campine, remonte à 2006. Ont suivi, en 2022, ceux de la Vallée de la Semois et de l'Entre-Sambre-et-Meuse côté wallon. Et trois nouveaux parcs ont été institués en Flandre en 2023 : Bosland (Limbourg), Forêts du Brabant flamand et Vallée de l'Escaut.

DES PARCS NATIONAUX EN WALLONIE : POUR QUOI FAIRE ?

En instaurant cette nouvelle reconnaissance, la Région entend promouvoir de vastes espaces naturels remarquables et les doter d'un outil leur permettant de se renforcer.

Les projets qui y sont menés visent à assurer la préservation des écosystèmes tout en apportant une contribution importante au développement local, notamment via le tourisme durable. Dans ce cadre, les parcs nationaux ont pour vocation de renforcer l'image de la Wallonie au niveau international en tant que destination attractive.

UNE GESTION COLLECTIVE INNOVANTE

Les deux Parcs nationaux wallons reposent sur un modèle de gestion collaboratif, associant acteurs publics, privés et citoyens.

Au cœur de ce dispositif, l'instance baptisée « coalition territoriale » joue un rôle stratégique : elle rassemble les communes, associations, opérateurs touristiques, propriétaires, entreprises et institutions scientifiques pour définir les orientations et assurer la cohérence des projets.

Quant au Service public de Wallonie, il garantit l'intégration des objectifs de conservation dans la gestion des parcs. Présent dans les organes de gouvernance, il apporte son expertise technique et réglementaire, et veille à la préservation des milieux naturels. Il pilote, suit et accompagne les Parcs nationaux dans la bonne utilisation des subsides octroyés par le Gouvernement wallon. Il est assisté, dans ces tâches, par Visit Wallonia.



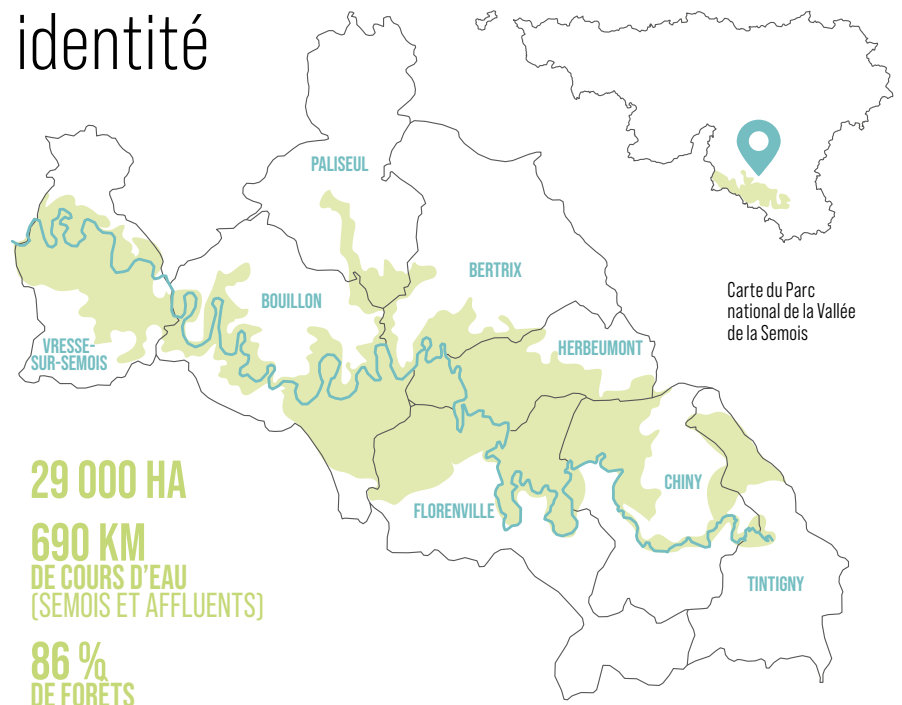
RÉSERVE NATURELLE, PARC NATIONAL, PARC NATUREL : QUELLES DIFFÉRENCES ?

- Les parcs nationaux doivent couvrir une superficie suffisante (min. 5 000 ha) et bénéficier d'une cohérence écologique permettant d'assurer, sur le long terme, le maintien des espèces et des habitats. Au moins 75 % de leur périmètre présentent un intérêt biologique, et 40 % disposent d'un statut de protection (réserves naturelles, zones Natura 2000...). Sur le plan touristique, ils doivent être perçus par les visiteurs comme une entité homogène.
- Les réserves naturelles sont des espaces plus restreints bénéficiant d'un statut de protection fort. La priorité y est donnée à la conservation stricte et à la recherche scientifique. Les activités humaines y sont en général interdites ou très limitées.
- Les parcs naturels sont généralement plus étendus que les parcs nationaux. Territoires ruraux riches en biodiversité, ils comprennent également des zones d'habitat et d'activités. Les actions qui y sont menées ont pour but de promouvoir le développement d'activités humaines compatibles avec la préservation des milieux naturels et des paysages (voir notre sujet p. 15).

Parc national de la Vallée de la Semois : une identité territoriale unique

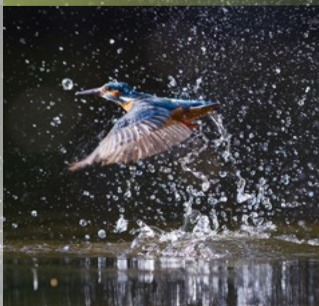
Traversé par la Semois, véritable colonne vertébrale du Parc, ce territoire s'étend sur une partie des communes de Bertrix, Bouillon, Chiny, Florenville, Herbeumont, Paliseul, Tintigny et Vresse-sur-Semois, au cœur des Parcs naturels de l'Ardenne méridionale et de Gaume.

Terre de légendes et d'histoire, il se caractérise surtout par une grande biodiversité abritée dans des milieux exceptionnels comme des forêts anciennes et de pente, des rivières sauvages et des zones humides.



Sur ce territoire sillonné de cours d'eau, des forêts de feuillus, des forêts anciennes, des érablières de ravin et des forêts alluviales occupent la majorité de l'espace et abritent des biotopes diversifiés.

Cette grande diversité de milieux permet à de nombreuses espèces animales et végétales ordinaires ou plus extraordinaires, comme la moule perlière, de s'y développer. Le Parc national de la Vallée de la Semois abrite 84 % des espèces d'amphibiens et de reptiles présents en Wallonie, 65 % des espèces d'oiseaux nicheurs, 83 % des espèces de chauves-souris et 77 % des espèces de papillons de jour !



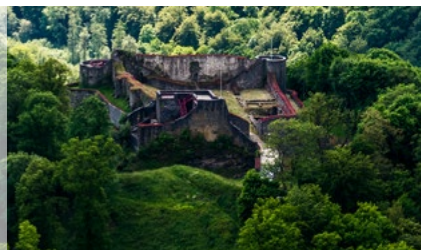
Des oiseaux nicheurs comme le martin-pêcheur
© D. Renaud

LES INCONTOURNABLES

Installé sur une crête rocheuse dans un méandre de la Semois, le château de Bouillon demeure l'un des plus anciens vestiges de la féodalité en Belgique. Moins connues, les ruines du château d'Herbeumont offrent, au-delà de leur histoire, un point de vue remarquable sur le village d'Herbeumont et sur la rivière. Inscrits au Patrimoine exceptionnel de Wallonie, ces deux châteaux ne constituent toutefois qu'une partie des ouvrages défensifs présents dans la vallée.

De nombreux sites archéologiques avec des fonctions variées (ermitages, sites industriels...), du patrimoine bâti (anciens sites d'extraction d'ardoise, séchoirs à tabac...) ainsi que de nombreux éléments du petit patrimoine populaire (lavoirs, fontaines...) complètent ce patrimoine matériel.

La vallée de la Semois est également connue pour ses points de vue parmi les plus impressionnants de Belgique comme celui sur Frahan et le Tombeau du Géant, classés au Patrimoine exceptionnel de Wallonie.



TERRE DE CONTES ET DE LÉGENDES

Le territoire du Parc national de la Vallée de la Semois comporte de nombreux sites liés à des contes et légendes inspirés par des faits historiques ou des éléments naturels. Au cœur de ces récits, on retrouve tout un cortège de personnages fantastiques comme les fées, les nultons et les sorcières.

De nombreux sites ont d'ailleurs conservé un nom inspiré de ces récits : le Château des fées à Bertrix, la Pierre du diable à Alle-sur-Semois, le Saut des sorcières entre Les Hayons et Auby... Chaque année, le Festival international du conte de Chiny fait vivre ce folklore local en réunissant des dizaines de conteurs.



La château d'Herbeumont
© R. Borremans

LES PROJETS DU PARC

Missions principales du Parc, la préservation, la restauration et l'amélioration de la biodiversité sont menées au travers de plusieurs dizaines d'actions. Parmi celles-ci, citons :

- La constitution d'inventaires qui permettent d'obtenir une vue précise de la situation de la biodiversité sur le territoire ; ils concernent les habitats forestiers patrimoniaux sensibles, les espèces protégées emblématiques (lynx, loutre, moule perlière...), la qualité écologique des cours d'eau et le changement climatique ;

- L'augmentation de la connectivité écologique du territoire ;
- La préservation et la restauration des habitats prioritaires comme les anciennes ardoisières, les forêts de pente, le lit majeur de la Semois, les haies...
- La lutte contre les espèces invasives ;
- La préservation des espèces animales emblématiques ;
- L'amélioration de la qualité biologique des cours d'eau.

SUR LE PLAN DU TOURISME DURABLE :

- Mobilier spécifique, équipement pour les *trailers* et vététistes, aires de bivouac, observatoires de la faune..., le Parc national de la Vallée de la Semois développe des infrastructures touristiques pour sensibiliser le grand public à la fragilité de la biodiversité et lui permettre de découvrir cet espace naturel sans le perturber ;
- Quatre observatoires de la faune vont être installés prochainement à Herbeumont, Poupehan, Vresse-sur-Semois et Florenville ; construits en matériaux naturels et thématiques, ils pourront accueillir chacun une dizaine de personnes ;
- Des aires de bivouac sont également en cours d'aménagement le long du GR16, un tracé permettant aux randonneurs de suivre le cours de la Semois de sa source à son embouchure ;



La passerelle de l'Épine, sur la Semois à Bouillon
© La Graphisterie



Infos : www.semois-parcnational.be

Le viaduc de Conques près d'Herbeumont © Romain Borremans



Lynx de la vallée de la Semois © Alain Nicolas

LES ACTIONS EN QUELQUES CHIFFRES DEPUIS LA CRÉATION DU PARC EN DÉCEMBRE 2022

300 KM

de berges traitées contre la balsamine de l'Himalaya

88

mares créées ou restaurées

3 411

espèces détectées par inventaires

287 HA

de nouvelles réserves forestières intégrales (RFI) créées

116 HA

de forêts de pente, zones humides ou lisières restaurés

45

îlots forestiers plantés en essences adaptées à la sécheresse

4

sites ardoisiers riches en biodiversité restaurés

40

frayères restaurées

300

obstacles sur les rivières inventoriés

Parc national de l'Entre-Sambre-et-Meuse : étonnant par nature

Au sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, le Parc national s'étend sur trois zones biogéographiques distinctes : la Fagne, la Calestienne et l'Ardenne, et concerne les cinq communes de Viroinval, Couvin, Chimay, Froidchapelle et Momignies. Des forêts anciennes ardennaises aux pelouses calcaires de la Calestienne, en passant par les bocages des Fagnes, sa richesse réside dans la qualité et la diversité de ses paysages et de ses milieux naturels.

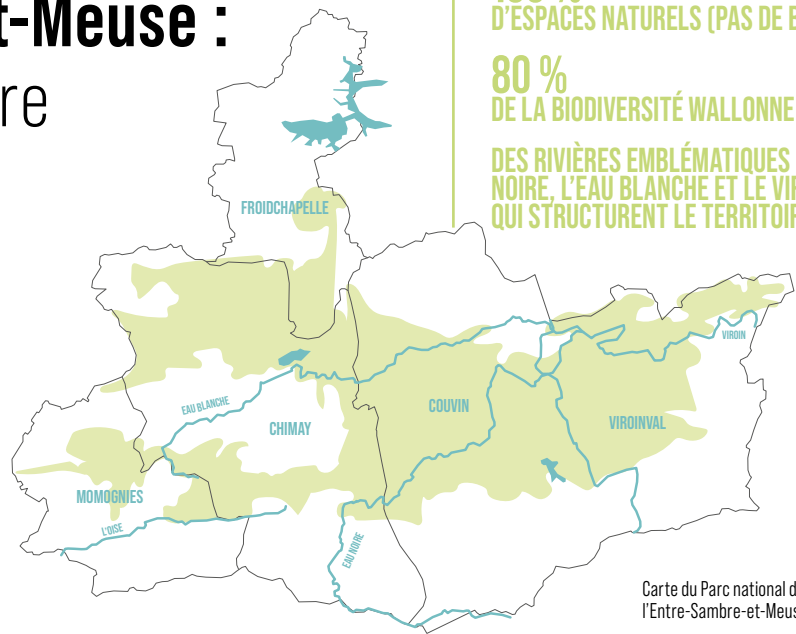
Le territoire du Parc national concentre une variété unique de sols, de paysages, de milieux et d'espèces. Avec un concentré de 80 % de la biodiversité wallonne, il constitue l'aire protégée la plus riche en espèces de notre région.

Chacune des trois régions naturelles du Parc national présente un profil bien particulier.

- L'Ardenne (12 000 ha), avec ses remarquables forêts anciennes, sillonnées de ruisseaux, est un véritable réservoir de vie sauvage et de traditions locales. On y rencontre, par exemple, des cigognes noires ou des chats sauvages.
- Avec leurs pelouses calcicoles, témoignant de pratiques pastorales anciennes, les collines calcaires de la Calestienne évoquent un paysage méridional qui accueille notamment des orchidées et papillons rares.
- Au nord, la Fagne offre une mosaïque de bois et de milieux ouverts, émaillés de mares, haies et rivières. Un véritable paradis pour une flore et une faune caractéristiques, comme la cigogne blanche ou le castor.



Castor d'Europe © Adobe Stock



Carte du Parc national de l'Entre-Sambre-et-Meuse

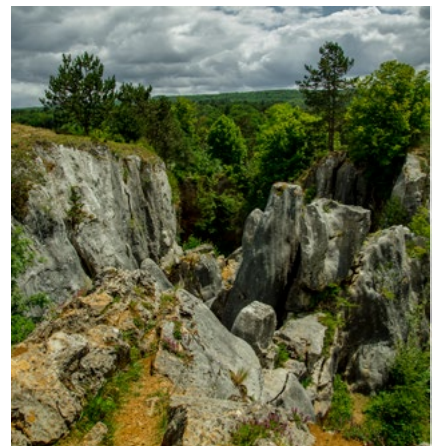
LES INCONTOURNABLES

Le Parc national offre à ses visiteurs une nature authentique, des paysages exceptionnels et de nombreux points de vue remarquables. Des sites emblématiques incarnent ce patrimoine :

- L'étang de Virelles est un véritable paradis pour les ornithologues qui peuvent y observer les oiseaux rares qui s'y rassemblent. Son célèbre Aquascope permet au grand public de découvrir les merveilles de la vie aquatique, de se promener dans un jardin ethnobotanique, de découvrir le centre de revalidation pour la faune sauvage ou d'admirer la faune depuis des postes d'observation privilégiés ;
- À proximité de Nismes, le site Fondry des Chiens est célèbre pour son gouffre naturel de plus de 20 mètres, ouvert au ras du sol. Né de millions d'années d'érosion pluviale dans un sol très calcaire, il est classé en réserve naturelle et abrite une végétation spécifique. Plusieurs balades balisées permettent de découvrir ce site unique et protégé.



Aquascope de Virelles © WBT - Sophie Dekkers



Fondry des Chiens, près de Nismes © ESEM

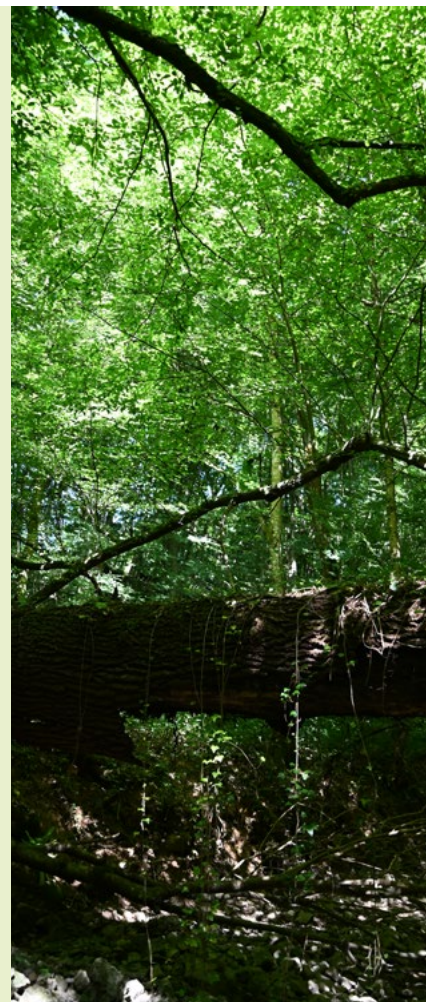
LES PROJETS DU PARC

Restauration et protection de la nature, écotourisme, recherche, sensibilisation ou développement socio-économique local responsable, le Parc national développe plus de 90 actions thématiques qui s'inscrivent dans sa philosophie : « renaturer, reconstruire et repenser, partout où c'est possible, laisser la nature faire ce qu'elle fait mieux que nous ! »

- La création de forêts naturelles et en libre évolution est au cœur des objectifs du Parc national. En collaboration avec ses partenaires publics et associatifs, des actions sont menées pour augmenter le degré de naturalité dans ses 17 000 hectares de forêt. Par ailleurs, 2 000 hectares de forêt sont laissés en libre évolution et placés sous statut de réserve biologique intégrale. La création d'un réseau de mares forestières permet de soutenir des espèces vulnérables, comme la salamandre tachetée.
- Parmi les autres projets inédits menés par le Parc national, figure le développement d'un projet de pâturage itinérant ovin avec bergers et chiens, dans le but d'entretenir éco-

logiquement les pelouses calcicoles. Outre le capital sympathie que suscite cette action, la constitution d'un troupeau itinérant d'une centaine de moutons favorise aussi la dynamisation de filières locales durables de viande ou de laine.

- La création d'une trame noire pour préserver l'accès au ciel étoilé et protéger la faune nocturne, le balisage de 700 km de sentiers, la création d'un réseau dense et cohérent de lieux d'accueil, le lancement du réseau des Étoiles du Parc national, composé de producteurs, artisans, restaurants, la formation de plus de 40 guides du Parc national... font également partie des nombreuses actions poursuivies dans le Parc.
- En 2026, cinq tours d'observation spectaculaires seront érigées dans le Parc national. Chacune sera associée à une thématique forte du projet, de la forêt en libre évolution au bocage des Fagnes. Escaliers extérieurs, niches et plateformes, elles proposeront aux visiteurs une façon unique de se reconnecter avec leur environnement.



Forêt en libre évolution, un des projets du Parc de l'Entre-Sambre-et-Meuse © ESEM

26 milieux précieux reconnus par l'Union européenne ont été recensés dans ce Parc national !

Infos : www.parc-national-esem.be

UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

La gestion du Parc repose sur une dynamique territoriale et profondément basée sur un travail d'équipe. Au cœur de sa gouvernance, la coalition territoriale dont les 25 membres, rassemblant notamment les pouvoirs publics, le tissu associatif naturaliste et touristique, valident les grandes orientations, concrétisées par de nombreux projets. Une gouvernance ancrée dans le territoire, qui repose sur le collectif et sur une vision participative.

LAURÉAT DU LABEL EUROPÉEN « WILDER PARKS »

C'est en novembre 2025 que le Parc national ESEM a rejoint le réseau Wilder Parks. De l'Irlande à la Suisse, cette initiative réunit 10 sites pilotes qui s'engagent à laisser plus de place aux processus naturels pour permettre à la nature de se restaurer et de contribuer au bien-être des habitants. Ce réseau s'inscrit dans la stratégie de biodiversité de l'Union européenne, qui vise à restaurer 30 % des habitats dégradés d'ici 2030.

PRENDRE CONFIANCE ET RETROUVER UN EMPLOI : LE PARI GAGNANT DES CFISPA

À l'heure où la question des maladies de longue durée est sur la table des discussions, il existe, en Wallonie, un dispositif qui peut changer la vie de nombreuses personnes : les Centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés (CFISPA).

Depuis plusieurs années, ces centres accompagnent, chaque jour, des personnes en situation de handicap ou atteintes d'une maladie de longue durée, pour leur permettre de retrouver confiance, compétences et emploi. Encadrés par le SPW Emploi Formation, qui leur accorde agréments et subventions, les treize CFISPA de Wallonie constituent de réels tremplins vers une nouvelle vie professionnelle.

« Grâce au CFISPA, je suis maintenant réinséré dans la vie active. J'ai des projets de vie, tout se passe bien pour moi et pour ma santé », explique Patrick, aujourd'hui en CDI dans une entreprise wallonne. Il a bénéficié d'un accompagnement sur mesure : « Le CFISPA a parfaitement écouté ma demande et m'a orienté vers un emploi adapté à mes capacités physiques. Ils m'ont fait confiance. »

Derrière cette réussite, on trouve une équipe pluridisciplinaire : des formateurs, des agents d'intégration professionnelle, des assistants sociaux. Tous se mobilisent pour construire, avec chaque personne, un parcours adapté à son histoire et à ses besoins.

Confiance et écoute, ce sont aussi ces valeurs qui font la différence dans l'entreprise qui a accueilli Patrick. Anne Rigatti, responsable RH chez Jemco, témoigne : « L'intégration s'est très bien passée. Ces personnes ne pensaient plus réintégrer une équipe après une longue absence, mais il y a une grande entraide à l'atelier ; ça leur a redonné confiance. »

UN ACCOMPAGNEMENT PAS À PAS

Après des soucis de santé, Patrick a franchi la porte d'un CFISPA. Pendant six mois, il a pu réapprendre les rythmes du travail, faire le point sur ses compétences et bâtir un projet professionnel réaliste. Il s'est ensuite formé comme ouvrier d'entretien du bâtiment, grâce à une pédagogie personnalisée, avant d'effectuer un stage de deux mois dans l'entreprise qui l'a finalement embauché.

Pour les employeurs aussi, les CFISPA représentent de précieux alliés : aide à la constitution des dossiers pour les primes à l'embauche, organisation de stages et de formations alternées pour améliorer les compétences attendues par l'entreprise, suivi pendant deux ans après l'engagement... Sophie Coudou, directrice de FormaRive (CFISPA) souligne : « Les entreprises ont souvent une mauvaise image de ces personnes. Donc, les stages leur permettent de vérifier, dans leurs équipes, que ces personnes sont volontaires. »

A. Rigatti conclut : « Ce sont des personnes courageuses, qui ne manquent pas de compétences. On ne compte pas plus de jours de maladie. L'entraide par rapport à eux est au top ; donc, c'est un succès pour nous ! »

Infos : <https://emploi.wallonie.be>,
rubrique « Formation professionnelle »



Des centres qui accompagnent des personnes en situation de handicap ou atteintes d'une maladie de longue durée © CFISPA

RETROUVEZ LES INTERVIEWS
EN VIDÉO, EN SCANNANT
CE QR CODE !



Restaurer 230 hectares de milieux naturels rares en Brabant wallon et en Hainaut, c'est l'objectif du LIFE Vallées Atlantiques, un projet ambitieux porté par l'asbl Natagora dans une zone abritant des habitats et des espèces menacés.

LE PROJET LIFE VALLÉES ATLANTIQUES

En Wallonie, la zone biogéographique « atlantique », influencée par un climat océanique, concerne principalement les vallées hennuyères et brabançonnaises du bassin versant de l'Escaut.

RESTAURER, RECONNECTER ET PROTÉGER

Ces paysages, caractérisés par des zones humides et des milieux de transition comme des pelouses sur sables et des landes sèches, abritent des espèces particulières, aujourd'hui menacées par des décennies d'urbanisation, d'agriculture intensive ou d'industrialisation qui ont réduit drastiquement la qualité de leurs habitats.

Initié en 2023, ce projet combine restauration écologique, protection d'espèces en danger et mobilisation citoyenne. Parmi ses principaux objectifs : restaurer 230 hectares de milieux humides et de transition, créer de nouvelles aires protégées et reconnecter les habitats isolés pour favoriser le maillage écologique. Mais aussi informer et sensibiliser le public.

LE TRITON CRÊTÉ, EMBLÈME DE LA BIODIVERSITÉ ATLANTIQUE

Parmi les espèces ciblées : le triton crêté, le plus grand des tritons de Wallonie, dont la survie est menacée par la destruction de son habitat terrestre et aquatique. Le LIFE prévoit de créer ou de restaurer 120 mares de grande dimension, bien exposées au soleil et riches en végétation aquatique propice à cette espèce, avec un minimum de 4-5 mares en réseau. Autres espèces à protéger (une douzaine au total) : la bécassine des marais, le busard des roseaux, le butor étoilé, le blongios nain ou encore le maillot de Desmoulins (escargot rare)...

DES ACTIONS CONCRÈTES

L'automne 2025 a été marqué par de gros travaux d'aménagement dans la réserve naturelle de la prairie du Carpu et de la Grande Bruyère de Rixensart. Ce site Natura 2000, caractérisé par la diversité de ses sols (landes à bruyère, pelouses sur sable, prairies humides à hautes herbes...), révèle une biodiversité exceptionnelle. Le plan de restauration prévoit notamment la réouverture de grandes clairières, la remise en état d'un mur à hirondelles de rivage et d'enclos de pâturage pour moutons rustiques, ainsi que l'installation d'observatoires et d'une table d'orientation destinés au public.



Bécassine des marais,
une espèce à protéger
© Jean-Marie Winants

Vous pouvez, vous aussi, agir concrètement en accueillant la biodiversité dans votre jardin grâce au projet Réseau Nature (formations et conseils sur les aménagements nature).

Infos : <https://reseau-nature.natagora.be/particuliers>

Les marais d'Harchies dans le Hainaut : riches en biodiversité et d'intérêt ornithologique majeur © Michael Pluijgers

GRÂCE À L'EUROPE



Triton crêté, le plus grand des tritons de Wallonie
© Hellyne Reinertz

LIFE VALLÉES ATLANTIQUES 2023-2029

Budget :

8 millions €

financé à 60 % par l'UE,
à 35 % par la Wallonie
et à 5 % par Natagora.

Infos : www.lifevalleesatlantiques.eu

PROGRAMME LIFE

(INSTRUMENT FINANCIER POUR L'ENVIRONNEMENT)

Créé en 1992 par l'Union européenne pour soutenir les projets en faveur de l'environnement et du climat. Objectif : améliorer l'état d'écosystèmes dégradés en ancrant une culture de conservation durable

Plus de 5 400

projets déjà cofinancés

Budget :

5,4 milliards €

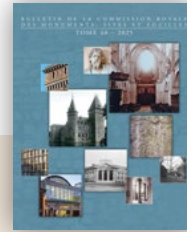
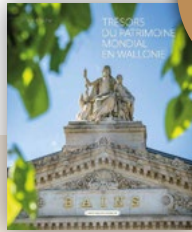
pour la période 2021-2027

Infos : <https://biodiversite.wallonie.be>
(onglet « Projets et subventions »)

La réserve naturelle de la Motte du Brabant à Quenast
(commune de Rebecq) © Michael Pluijgers



TENTEZ VOTRE
CHANCE P.35!



Sélection de publications sur la Wallonie

Rendez-vous sur le site
des publications du SPW
pour en découvrir bien d'autres !
ediwall.wallonie.be

Trésors du patrimoine mondial en Wallonie

Une nouvelle publication de la collection « Patrimoine en images »

La Wallonie compte huit biens (ou séries de biens) inscrits sur la liste du patrimoine mondial et répartis dans les cinq provinces. Photographes à l'Agence wallonne du patrimoine, Vincent Rocher propose, dans cet ouvrage, une sélection de ses plus beaux clichés présentant un éventail varié des trésors du patrimoine UNESCO en région wallonne.

Cette publication est disponible au prix de 39 € / pièce directement auprès de l'AWaP : <https://promotion.awap.be>.

40^e tome du Bulletin de la Commission royale des monuments, sites et fouilles

Cet ouvrage propose au lecteur cinq articles démontrant, une fois de plus, combien le patrimoine wallon est riche et varié, faisant l'objet de nombreuses études scientifiques passionnantes.

Les douze sculptures d'apôtre de la collégiale Saint-Vincent de Soignies, la carrière Julémont à Comblain-au-Pont, le château de Seraing-le-Château à Verlaine, l'Institut pharmaceutique de Liège et le patrimoine du XX^e siècle : voilà les sujets abordés dans ce nouveau volume !

Vous pouvez commander cette publication au prix de 25 € (dans la limite des stocks disponibles) sur ediwall.wallonie.be ou par téléphone au 1718 / 1719 en allemand (numéro vert gratuit de la Wallonie).



Nouvel éventail de sensibilisation à l'environnement

Lichens Go. Découverte des lichens pour évaluer la qualité de l'air

Le projet Lichens GO est un programme de sciences participatives qui vous invite à observer les lichens poussant sur les arbres près de chez vous. Ces organismes réagissent différemment aux polluants atmosphériques : leur présence peut indiquer une bonne qualité de l'air ou, au contraire, révéler une pollution.

Vous pouvez commander un exemplaire de cette publication gratuitement (sans frais de port et dans la limite des stocks disponibles) sur ediwall.wallonie.be.



Sortie du 12^e Atlas du karst

Des méandres d'Esneux à la confluence avec la Meuse

L'ouvrage est destiné à la formation et à la compréhension (évolution, vulnérabilité, intérêts...) de l'évolution des sites karstiques du bassin de l'Ourthe. Il s'agit du 4^e tome (sur une série de 4), consacré aux terrains calcaires du bassin de l'Ourthe.

Réalisé par la Commission wallonne d'étude et de protection des sites souterrains (CWEPSS asbl) et le Service public de Wallonie (SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement). 548 pages. Prix : 20 €. L'ouvrage peut être commandé sur ediwall.wallonie.be, par mail via ediwall@spw.wallonie.be ou par téléphone au 1718 / 1719 en allemand (numéro vert gratuit de la Wallonie).



8^e tome de l'Inventaire du service des Archives régionales

Inventaire des archives du Royal Auto-Moto Club namurois relatives à l'histoire du motocross à Namur et au Grand Prix de la Citadelle

Ces archives retracent l'histoire du mythique circuit de la Citadelle de Namur qui a rapidement fait l'unanimité auprès des pilotes et des spectateurs.

Vous pouvez en commander un exemplaire gratuitement (sans frais de port et dans la limite des stocks disponibles) sur ediwall.wallonie.be.

TENTEZ VOTRE
CHANCE P.35 !

GENEVIÈVE COSTES

La Cité Miroir, un lieu de débat, d'éducation et de culture en plein cœur de Liège © WBT - Vincent Ferooz-Pixel Komando



Les bains de la Sauvenière :
80 mètres de long et plus de 10 mètres de haut !
© Musée de la Vie wallonne - Province de Liège

LA CITE MIROIR

LA CITE MIROIR

Place Xavier Neujean 22, 4000 Liège

www.citemiroir.be

Infos, horaires, tarifs : 04 230 70 50 -

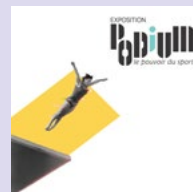
www.citemiroir.be/agenda -

reservation@citemiroir.be

Affilié à Article 27. Label d'accessibilité Access I

TROIS EXPOS À VOIR JUSQU'AU 10 MAI !

**Podium -
Le pouvoir du sport.**
Ce que le sport dit
de nous, qu'on le
pratique ou qu'on le
regarde !



© Samuel Carioux -
collection Créahm

**Je suis en forme mais je
ne suis pas encore en
forme (Les Territoires
de la Mémoire).**
Comment des artistes
en situation de handicap
mental, de déficience
cognitive ou de
fragilité psychosociale
réinventent l'imaginaire
du sport.

What the foot ?!

Le rapport des femmes au foot comme vecteur
d'autonomie, de confiance en soi et d'égalité.



LA CITÉ MIROIR À LIÈGE

Des bains et thermes de la Sauvenière à l'espace pluridisciplinaire actuel, coup de projecteur sur ce lieu incontournable de la Cité ardente, qui accueille plus de 300 événements par an.

Janvier 2014, la Cité Miroir ouvre ses portes en plein cœur de Liège. Un lieu de débat et d'éducation, dédié à la citoyenneté, au dialogue des cultures, au travail de mémoire et à la lutte contre les idées liberticides. Théâtre, musique, conférences, débats, ateliers, expositions, parcours immersifs et spectacles animeront désormais ce site emblématique de 13 000 m²... déjà porteur d'une histoire !

LES BAINS ET THERMES DE LA SAUVENIÈRE

Retour en 1936, lorsque la Ville de Liège lance un projet de bains et de thermes boulevard de la Sauvenière. Confié à l'architecte moderniste Georges Dedoyard, le chantier débute en 1938. Mais il est bombardé en mai 1940 et prend du retard. Un abri anti-aérien est ajouté au sous-sol.

Ouverts au public en mai 1942, les bains connaissent un succès fulgurant, avec plus de 800 000 baigneurs en 1943, un record ! Les deux bassins sont à la pointe du progrès, et l'hydrothérapie s'y développe.

Verre, béton armé, murs nus, lignes épurées, symétrie, sphères et courbes, le bâtiment aux formes de paquebot illustre le courant architectural allemand *Bauhaus*, fonctionnel et minimaliste. En 1948, il s'agrandit en un complexe sportif. Et en 1950, une gare routière vient desservir le site qui attirera les écoles, des compétitions... jusqu'en 2000, date à laquelle il fermera pour non-conformité aux normes de sécurité.

UN NOUVEAU SOUFFLE

Classé comme monument au Patrimoine wallon en 2005, le bâtiment est réhabilité dès 2009 en espace culturel. Changement de fonction radical ! La Cité Miroir est inaugurée en janvier 2014. Son nom traduit l'idée de réflexion sur les enjeux sociétaux. Coût des travaux : environ 21 millions €, financés à 52 % par l'Union européenne (FEDER).

Trois associations animent le lieu : MNEMA (gestionnaire), Les Territoires de la Mémoire et le Centre d'Action laïque de la Province de Liège. Une nouvelle histoire s'écrit...

Les expositions et les projets s'enchaînent. La Cité Miroir accueille deux parcours immersifs, *Plus jamais ça !*, sur la déportation, et *En Lutte. Histoires d'émancipation*, sur la mémoire des luttes ouvrières. En 2024, elle fête ses dix ans et dépasse le cap des 700 000 visiteurs.

Prochain projet d'envergure : l'ouverture, en ce mois de mars 2026, du parcours *L'Abri...* dans l'ancien abri anti-aérien, le seul classé au Patrimoine wallon, et dont la Wallonie soutient la rénovation.



LE CREDO D'ARNAUD DUFEYS

À 36 ans, avec un Bayard d'Or sous le bras pour son premier long-métrage *On vous croit*, le cinéaste troozien appose sa griffe dans le paysage du 7^e art francophone.

Arnaud Dufeys © Belgainmage

VLW - VOUS ÊTES RÉALISATEUR DE FILMS. EN QUELQUES MOTS, COMMENT EXPLIQUERIEZ-VOUS CE MÉTIER ?

« Le métier de réalisateur consiste dans la direction artistique d'un projet de film, sur toutes les étapes de sa fabrication et de sa promotion. »

VLW - QU'EST-CE QUI VOUS A AMENÉ VERS LE CINÉMA ?

« C'est le théâtre qui m'a amené à des castings de ciné pour des petits rôles et de la figuration. C'est là que j'ai pu observer les métiers du cinéma et que je me suis rendu compte que c'était peut-être plus ma place d'être derrière la caméra, plutôt que d'être exposé. »

VLW - QU'APPRÉCIEZ-VOUS LE PLUS DANS VOTRE MÉTIER ?

« La direction d'acteurs, le fait de travailler avec eux et d'aller chercher la vérité dans leur interprétation. »

VLW - AVEZ-VOUS ÉTÉ INFLUENCÉ OU MARQUÉ PAR UN FILM, UN RÉALISATEUR ?

« Si je prends une filmographie dans son ensemble, c'est celle de Michaël Haneke qui m'a le plus marqué. Chaque film qu'il a fait a laissé une empreinte dans mon travail. »

VLW - C'EST QUOI LA « PATTE ARNAUD DUFEYS » ?

« C'est toujours difficile à dire soi-même. Je dirais que c'est un cinéma qui est assez psychologique, dans la compréhension des comportements humains, à des endroits très intimes qui nous poussent un peu dans nos retranchements. »

VLW - VOUS AVEZ DES THÈMES DE PRÉDILECTION ?

« Je suis assez éclectique dans mes choix de cinéma. Quand j' imagine ma filmographie, je ne me vois pas faire des films qui se ressemblent. J'ai vraiment envie de relever des défis différents. Du coup, la thématique, elle vient plus par l'esprit de l'époque, par ce que je ressens comme nécessité et comme urgence à traiter.

J'aime beaucoup m'inspirer de faits réels. C'est très important pour moi d'observer le monde et les comportements humains pour arriver à les retranscrire. Dans mon travail, j'essaie toujours d'aller en immersion et de rencontrer des gens qui sont en lien avec ce que je traite dans les films, pour amener de la véracité, pour amener un ancrage et accrocher le spectateur. J'ai envie que mon cinéma soit une synthèse entre des thématiques contemporaines qui sont traitées avec une forme de réalisme et une accroche qui permet au spectateur de kiffer le film. »

VLW - APRÈS QUELQUES COURTS-MÉTRAGES REMARQUÉS PAR LES CRITIQUES, VOUS SIGNEZ « ON VOUS CROIT », UN PREMIER LONG-MÉTRAGE, AVEC CHARLOTTE DEVILLERS. QU'AVIEZ-VOUS EU ENVIE D'EXPLORER ?

« La transformation du regard qu'on porte sur quelqu'un. Au début du film, on voit une femme qui semble dysfonctionnelle avec ses enfants. Elle est perçue comme étant à la marge, complètement à bout de souffle. L'idée du film, c'est d'essayer de comprendre pourquoi. Pourquoi en est-elle arrivée là ? Pourquoi est-elle

en fracture avec ses enfants ? Toute l'idée du film était de déconstruire le regard initial qu'on porte sur elle, et qui s'apparente au regard que la justice porte aussi sur elle, et ça permet de comprendre, à un moment donné, qu'avec les éléments qu'elle a à sa disposition, la justice, parfois, ne va pas dans le bon sens parce qu'elle voit en face d'elle une femme qui est à bout, qui est sur les nerfs et qui réagit mal. Peut-être qu'il faut dépasser sa première impression pour essayer de comprendre pourquoi elle en est arrivée à se comporter comme ça. »

VLW - LE FILM A RENCONTRÉ UN SUCCÈS CRITIQUE IMPORTANT. IL A NOTAMMENT REMPORTÉ LE BAYARD D'OR AU DERNIER FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM FRANCOPHONE DE NAMUR. TOUT ÇA FACILITE LA POURSUITE DE VOTRE CARRIÈRE ?

« Je vais le découvrir après, mais, en tout cas, je constate qu'il y a un intérêt pour mon travail qui n'existait pas avant. Le métier de réalisateur est tellement concurrentiel, et la production audiovisuelle si abondante, qu'il est très difficile de se démarquer. Et donc, forcément, les prix servent aussi à ça. D'abord à la vie du film, puis à celle du cinéaste. Le Bayard d'Or, c'est pour moi le prix le plus important en Belgique. J'avais présenté tous mes courts-métrages au FIFF et j'ai toujours rêvé de l'emporter un jour, mais je n'imaginais pas forcément l'avoir sur le premier film ! Donc, c'est génial. Et puis il y a eu une accumulation de prix à l'international depuis la première mondiale à Berlin, ce qui a amené du public en salle. Ça m'a permis également de rencontrer des partenaires pour les prochains projets. »

VLW - ÇA MET AUSSI UNE PRESSION...

« Pour les prochains films, un peu, parce qu'on a peur de décevoir, de ne pas faire aussi bien. On sait de toute façon que le prochain film sera forcément différent, et la pression est amplifiée par le fait qu'il y a beaucoup de personnes dans le secteur qui me disent : "En tout cas, ça va être dur de faire mieux après" ou "On a hâte de voir le prochain film". J'exerce un métier où il y a des hauts et des bas, où tout est un peu aléatoire, et c'est dur de répéter un succès plusieurs fois. Mais, en même temps, je suis assez confiant. Je me suis donné comme leitmotiv que mon métier doit être du plaisir avant tout. »

VLW - QUEL IMPACT AIMERIEZ-VOUS QUE VOS FILMS PRODUISSENT ?

« Qu'ils restent dans la tête du spectateur et qu'ils se démarquent de ce qu'on voit, qu'on ingurgite, qu'on digère et puis qu'on oublie. »

VLW - VOUS ÊTES ORIGINAIRE DE TROOZ, PRÈS DE LIEGE. VOUS AVEZ ENVIE D'ANCER VOS FILMS EN WALLONIE ?

« Pas forcément. C'est vrai que j'ai vécu 18 ans en Wallonie avant de partir à Bruxelles pour mes études et d'y rester. Et c'est dans les premières années que tout se forge, les repères, les références... Alors, à un moment donné, ça se retrouve dans les œuvres. Et puis, il y a des projets qui s'y prêtent, d'autres pas. Je vais prochainement faire un film qui se passe dans un environnement de plongée sous-marine en Égypte. Ça, je ne peux pas le tourner en Wallonie. Mais il y en a un autre, écrit par Nicolas Moulin, qui se passe dans un petit village wallon avec, comme point de départ, une vache qui donne du lait miraculeux. Nicolas a construit le récit sous forme d'évangiles. Et là, forcément, on va se faire plaisir en ancrant très fort les choses en Wallonie. »

VLW - QUELS CONSEILS DONNERIEZ-VOUS À UN JEUNE QUI VEUT DEVENIR RÉALISATEUR ?

« Il faut un très grand désir et être convaincu de vouloir y consacrer toute sa vie. Car ça demande beaucoup de temps et de persévérance. Et puis, il faut faire la synthèse entre ce qu'on a profondément envie d'exprimer, ce qui fait que c'est singulier, que c'est personnel et comment l'exprimer en public, parce que c'est un métier où, forcément, c'est du collectif, c'est pour les autres. Il y a toujours un travail à faire pour passer de soi aux autres. »



RETROUVEZ L'INTERVIEW VIDÉO
EN INTEGRALITÉ SUR
NOTRE CHAÎNE YOUTUBE :

[HTTPS://WWW.YOUTUBE.COM/@MAWALLONIE](https://www.youtube.com/@MAWALLONIE)



« Il faut un très grand désir et être convaincu de vouloir y consacrer toute sa vie »



Arnaud Dufey © SPW - Guillaume Dugravot



Nathalie Delzenne, pionnière de la recherche sur la santé intestinale

Professeure en sciences biomédicales à l'UCLouvain et directrice de recherche au Louvain Drug Research Institute, elle est aujourd'hui une référence internationale dans le domaine de la nutrition et du métabolisme.

Nathalie Delzenne mène, depuis de nombreuses années, des travaux pionniers sur le microbiote intestinal et ses interactions avec l'alimentation, en particulier les fibres alimentaires. Elle a démontré comment ces interactions influencent l'apparition ou la prévention de maladies telles que l'obésité, le diabète ou les troubles cardiovasculaires. Elle joue aussi un rôle essentiel dans la formation et l'encadrement de jeunes chercheurs, et collabore avec des centres de recherche à l'étranger, contribuant à faire rayonner l'UCLouvain et la Belgique sur la scène internationale.

Lauréate en 2025 du prestigieux Prix Joseph Maisin du FNRS en sciences biomédicales fondamentales, l'une des plus hautes distinctions scientifiques en Fédération Wallonie-Bruxelles, elle a aussi reçu le titre de Chevalier des Mérites wallons 2025 pour son apport exceptionnel à la recherche biomédicale, sa vision de la prévention des maladies chroniques et son rôle dans le rayonnement de la Wallonie scientifique.

Infos : <https://connaitrelawallonie.wallonie.be>

Retrouvez l'interview de Nathalie Delzenne, réalisée à l'occasion de la Journée internationale des femmes et filles de science, le 11 février dernier



Jean-Paul Lespagnard, créateur interculturel

Designer de mode, directeur artistique et entrepreneur, le Liégeois Jean-Paul Lespagnard s'est imposé comme une figure majeure de la scène créative européenne.

Son itinéraire artistique est marqué par une curiosité permanente, empreinte d'influences manga et d'artisanat belge. Travaillant fréquemment avec des artistes pour lesquels il conçoit costumes et univers visuels, Jean-Paul Lespagnard met également en scène des expositions originales. En 2019, il fonde la boutique *Extra-Ordinaire* à Bruxelles, un manifeste contemporain pour l'art populaire. Plus récemment, il a lancé le concept nomade *Escale*, une boutique itinérante à la croisée de la mode, du design, de l'objet et de l'art. Il a également apporté sa vision audacieuse à l'Exposition universelle d'Osaka, en signant les tenues officielles des équipes du Pavillon belge.

Mis à l'honneur pour son talent à conjuguer innovation, création artistique et dialogue interculturel, il a été élevé au rang de Chevalier lors de la remise des Mérites wallons 2025.

Infos : <https://connaitrelawallonie.wallonie.be>



Photos
© SPW - Alain Coppens

Maëlle Dufour, une artiste plasticienne d'une intensité rare

Née à Mons en 1994, Maëlle Dufour façonne des œuvres monumentales qui interrogent notre rapport au progrès, au déclin et à la mémoire des civilisations. Par la force de sa démarche et la pertinence de ses questionnements, elle incarne l'une des voix les plus singulières de sa génération.

Sa pratique sculpturale mêle la matière brute et les vestiges de notre société – argile, boue, pierre bleue, céramique, plomb, miroirs, verre soufflé rouge – pour créer des œuvres puissantes qui explorent la tension entre disparition et renaissance, mémoire et effacement, passé et futur : ruines contemporaines, paysages lunaires, tours de guet.

En puisant dans les héritages des sociétés anciennes et les technologies et récits contemporains, elle inscrit son univers artistique dans une réflexion plus large sur la résilience de l'humanité. Ses sculptures nous rappellent notre fragilité, tout en esquissant la promesse d'un avenir renouvelé.

Lauréate du prix Fintro et du prix du public en 2024 (Arts visuels), elle a été sacrée Étoile de Wallonie en 2025, une distinction qui met à l'honneur des jeunes de 18 à 35 ans, rayonnant dans des domaines aussi divers que l'économie, le social, l'environnement, la recherche, le sport ou la culture.

Infos : <https://connaitrelawallonie.wallonie.be>

Loélia Gachadoat, *Lady Chef of the Year 2025*

À seulement 26 ans, Loélia Gachadoat, cheffe de deux restaurants de la commune de Libin, en province de Luxembourg, devient la plus jeune cheffe couronnée depuis la création du concours en 1991.

Rendez-vous incontournable de la gastronomie belge, le concours *Lady Chef of the Year* célèbre le talent féminin et récompense l'excellence, l'innovation et le leadership.

Formée à Paris, Loélia a travaillé pour plusieurs établissements étoilés avant son arrivée en Belgique. Cheffe des restaurants *Pluriel* (Transinnes) et *Cultures* (Redu), elle propose une cuisine de terroir et se distingue par des cuissons précises, des textures fondantes, l'utilisation du feu de bois et des associations audacieuses de produits de la terre et de la mer. Avec son compagnon Vadim Poncelet, elle propose des tables où authenticité et produits locaux se côtoient, tout en restant ouverte à la cuisine du monde.



© Loelia Gachadoat

Infos : <https://connaitrelawallonie.wallonie.be>



© Grégory Renard

Grégory Renard, l'IA au service de l'humain

Pionnier de l'intelligence artificielle appliquée au langage et à l'interaction homme-machine, le Mouscronnois Grégory Renard est reconnu pour ses innovations technologiques et son engagement citoyen en faveur d'une IA au service de l'humain.

Grégory Renard se fait remarquer au début des années 2000, dans le secteur des centres d'appels, en développant l'un des premiers moteurs de recherche sémantique basé sur le dialogue. En 2011, il cofonde xBrain, Inc., une société américaine spécialisée dans l'IA conversationnelle et les solutions intelligentes pour entreprises. L'année suivante, il pilote le lancement d'Angie, premier assistant personnel français, publié en partenariat avec Microsoft.

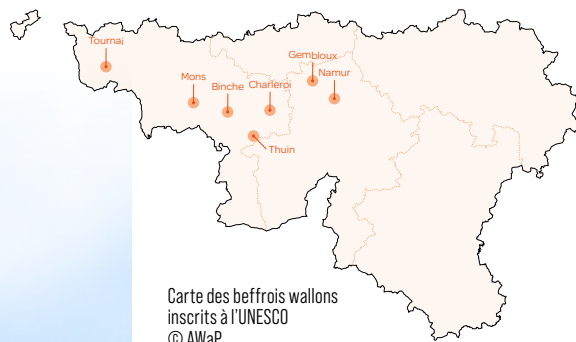
Au-delà de l'entrepreneuriat, Grégory Renard joue un rôle central dans plusieurs initiatives scientifiques et institutionnelles. Il est aussi l'auteur de plus de 200 publications et brevets dans les domaines de l'IA, de la programmation orientée objet et des technologies conversationnelles.

Élevé au rang d'Officier lors des Mérites wallons 2025, Grégory Renard incarne le lien entre recherche scientifique, entrepreneuriat et réflexion éthique.

AU FIL DES BEFFROIS DE WALLONIE

Ce printemps, nous vous proposons des balades aux alentours de sept beffrois de Wallonie. Tous sont aujourd'hui classés à l'UNESCO. Et tous ont une histoire à nous raconter...

Construits entre le XI^e et le XX^e siècle, les beffrois (du moyen haut allemand *-berg* « ce qui garde » et *-frid* « la paix ») symbolisent la conquête des libertés civiques et la naissance du pouvoir municipal, face au pouvoir seigneurial et à l'Église, symbolisés respectivement par le donjon et le clocher. Centres de la justice, de la politique de la ville, gardiens du trésor communal et tours de guet, ils abritent souvent, au sommet, un carillon dont les cloches rythment la vie des habitants. Ils sont devenus, au fil des siècles, symboles de la puissance et de la prospérité des communes. On en trouve en Wallonie, en Flandre et dans le nord de la France. De style roman, gothique, Renaissance, baroque ou même Art déco, ces gardiens de la mémoire collective constituent des témoins privilégiés des rassemblements populaires et des événements de la cité.



Carte des beffrois wallons inscrits à l'UNESCO
© AWaP

32 beffrois belges ont été inscrits à l'UNESCO en 1999 sous le nom de « Beffrois de Flandre et de Wallonie ». Parmi eux, les beffrois de Binche, Charleroi, Mons, Namur, Thuin et Tournai. Le beffroi de Gembloux et 23 beffrois du nord de la France les ont rejoints en 2005 pour former une série plus large nommée « Beffrois de Belgique et de France ».

Infos : <https://whc.unesco.org>
<https://agencewallonnedupatrimoine.be>
Folder pédagogique publié par
l'Agence wallonne du patrimoine

RENDEZ-VOUS
P. 35 POUR NOTRE
CONCOURS



PROVINCE DU HAINAUT

À Tournai, le doyen des beffrois de Belgique

Situé entre la Grand-Place et la cathédrale Notre-Dame, ce beffroi de 72 mètres de haut puise ses origines au XII^e siècle. Initialement de style gothique, il a subi de nombreuses interventions au fil du temps et notamment un rehaussement. Il se présente aujourd'hui dans un style néogothique hérité du XIX^e siècle.

Son sommet abrite 55 cloches, dont deux des plus anciennes de notre pays. C'est de son sommet que s'opère le traditionnel « lancer de Pichous » lors du carnaval de Tournai. La mélodie de son carillon résonne les dimanches d'avril à octobre, à 15 heures 30. Ce beffroi se visite, mais à l'heure de boucler ce numéro, il était temporairement fermé.

Grand-Place, 7500 Tournai. Infos : www.tournai.be/beffroi-patrimoine-unesco. Visite payante -
Visit Tournai, place Paul-Émile Janson, 1, 7500 Tournai - www.visitournai.be - 069 22 20 45

BALADES À PROXIMITÉ, ÉPINGLÉES SUR LE SITE DE VISIT TOURNAI

Le *Circuit pédestre du cœur historique* dévoile les points d'intérêts majeurs de la ville : beffroi, Grand-Place, tour Saint-Georges, Fort Rouge, cathédrale, place Saint-Pierre, sans oublier l'Escaut.

Le circuit *Tournai insolite* invite, quant à lui, à flâner dans la cité sur les traces insolites du passé, avec un jeu de piste.

Enfin, la balade sonore *L'Escaut vous raconte* vous entraîne, en version audio, à la découverte de l'histoire de l'Escaut.



PROVINCE DU HAINAUT

Le beffroi de Thuin, à la croisée du pouvoir communal et religieux

Ce beffroi de 60 mètres de haut domine la place du Chapitre. Ancien clocher médiéval de la collégiale Saints-Lambert-et-Théodard, détruite en 1811, il a représenté le pouvoir communal et le pouvoir religieux !

Entièrement restauré, ce beffroi abrite aujourd'hui un espace muséal et offre un panorama impressionnant sur la région et les jardins suspendus de la cité. Son carillon, totalement automatisé, rythme toujours la vie de cette cité médiévale. Durant le week-end de la Pentecôte, il est le témoin du défilé de la marche folklorique de la Saint-Roch.

Place du Chapitre 3, 6530 Thuin. Infos : <https://beffroidethuin.be> - Visite payante - 071 55 49 18 - Office du tourisme, place Albert 1^{er}, 6530 Thuin - <https://tourismethuin.be> - 071 59 54 54

BALADES À PROXIMITÉ, ÉPINGLEES SUR LE SITE DE L'OFFICE DU TOURISME

Outre trois balades balisées *Jardins suspendus*, *Cité médiévale* et *Vie batelière* déjà présentées (voir VLW n° 67), nous avons retenu une pause au vert dans le *Bois du Grand Bon Dieu* au sud de la ville : un site de Grand intérêt biologique (SGIB), classé Natura 2000 et qui a fait l'objet de nombreuses fouilles archéologiques. Une balade qui alliera nature et patrimoine ! Où ? Allée du Bois du Grand Bon Dieu, 6530 Thuin.



PROVINCE DU HAINAUT

À Mons, le plus haut des beffrois wallons

Il domine la région du haut de ses 87 mètres ! Construit au XVII^e siècle sur une butte au cœur de la ville – après l'écroulement, en 1661, de la Tour à l'horloge, intégrée dans la muraille du château des Comtes de Hainaut –, il est le seul beffroi belge de style baroque reconnu par l'UNESCO.

Sa toiture décrit un bulbe central et quatre bulbes d'angle. Il compte une horloge et un carillon de 49 cloches, dont dix datent encore du XVII^e siècle. Restauré, il abrite aujourd'hui un site muséal qui retrace son histoire et propose une visite couplée avec la Maison des patrimoines UNESCO (accueil et billetterie) et le parc.

Envie d'entendre son carillon ? Des concerts ont lieu tous les dimanches du 4 mai au 28 septembre à 14 heures 30.

Rue des Clercs 32, 7000 Mons. Infos : www.beffroi.mons.be - Visite payante - Maison du tourisme de la région de Mons, Grand-Place 27, 7000 Mons - www.visitmons.be - 065 33 55 80

BALADE À PROXIMITÉ

Le *parc du Château*, situé rampe du Château à Mons, offre une vue panoramique exceptionnelle. Ses vestiges vous plongeront dans l'histoire de la ville : premiers remparts, restes du donjon, Tour César (XIV^e siècle), ancienne poterne du château, sans oublier la chapelle Saint-Calixte (XI^e siècle).

PROVINCE DU HAINAUT

Le beffroi de Charleroi, le plus jeune de Wallonie

Inauguré en 1936, ce beffroi de style Art déco, haut de 70 mètres, domine la place Vauban, dans la Ville-Haute, et complète l'ensemble architectural de l'hôtel de ville.

Sa tour s'orne d'un cadran d'horloge de plus de 2 mètres de large, tandis que son sommet est réservé aux cloches du carillon, automatisé. Ce beffroi se visite, mais à l'heure de boucler ce numéro, les visites étaient temporairement suspendues.

Place Vauban 20, 6000 Charleroi. Infos : Charleroi Métropole Tourisme, place Vauban, 6000 Charleroi - www.cm-tourisme.be - 071 86 14 14

BALADES À PROXIMITÉ, ÉPINGLEES SUR LE SITE DE CHARLEROI MÉTROPOLITAIN TOURISME

Des itinéraires thématiques en ville ! Le parcours *Art déco - Modernisme* (4 km), sur les traces des décennies 1920 à 1940, et le parcours *Art nouveau* (2 km).

Pour les plus avertis, la *Boucle Noire* (22 km, niveau confirmé sur le tracé du GR 412), entre le centre-ville et la périphérie est de Charleroi, sur les traces du passé industriel de la ville. Il comprend notamment l'ascension de quatre terrils.





PROVINCE DE NAMUR

Le beffroi de Gembloux, clocher d'une ancienne église

Ce beffroi était autrefois le clocher de l'ancienne église Saint-Sauveur. Outre son rôle spirituel, il servait déjà de tour de guet. Épargné lors de la destruction de l'église, il est officiellement devenu un beffroi au début du XIX^e siècle. Il a rejoint la liste du Patrimoine mondial au sein du bien en série « Beffrois de Belgique et de France » en 2005.

Rehaussé au fil du temps à 50 mètres de haut, il sera couvert d'une toiture à bulbe à la suite d'un incendie au début du XX^e siècle. Il abrite une horloge et un carillon, aujourd'hui encore en activité, mais ne se visite pas à l'heure actuelle.

Tertre Galhoz 7, 5030 Gembloux. Infos : Visit Gembloux, rue Sigebert 1, 5030 Gembloux - www.visitgembloux.be - 081 62 69 60

BALADES À PROXIMITÉ, ÉPINGLÉES SUR LE SITE DE VISIT GEMBOUX

Envie de visiter centre-ville ? Une carte et dix-sept audioguides, disponibles en ligne, relient les points d'intérêts patrimoniaux de la ville, du beffroi à son abbaye bénédictine fondée au X^e siècle.

Aux alentours : balade de Gembloux à Chenémont (7,8 km) et balade de Gembloux à Corroy-le-Château (12 km).



PROVINCE DE NAMUR

Le beffroi de Namur, une tour de défense militaire

En plein cœur du centre historique, cet ancien ouvrage de défense militaire édifié en 1388, et baptisé « Tour Saint-Jacques », faisait partie de l'enceinte protégeant la ville. Cette tour circulaire est devenue le beffroi de Namur au XVIII^e siècle, après la démolition de la collégiale Saint-Pierre-au-château qui abritait la cloche civile sur les hauteurs de la Citadelle.

Ce beffroi, d'une vingtaine de mètres de haut, est coiffé d'un lanterneau octogonal surmonté d'un bulbe de style baroque. Doté d'une horloge publique depuis 1841, il rythme la vie quotidienne des Namurois, mais ne se visite pas.

Rue du Beffroi, 5000 Namur. Infos : Visit Namur, rue du Pont 21, 5000 Namur - www.namurtourisme.be - 081 24 64 49

BALADES À PROXIMITÉ, ÉPINGLÉES SUR LE SITE DE VISIT NAMUR

Un *Circuit découverte* - Le centre-ville de Namur permet de découvrir les points d'intérêts de la ville, dont le beffroi. En vente à l'Office du tourisme (1 €) ou disponible gratuitement en audioguide sur l'application izi.Travel

Envie de prendre de la hauteur ? La *Promenade balisée - Citadelle de Namur* (5 km), sur les sentiers de la Citadelle, offre une vue panoramique sur la ville.

PROVINCE DU HAINAUT

Le beffroi de Binche, veilleur du rondeau des Gilles

Édifié au XIV^e siècle, le beffroi de Binche a été transformé à plusieurs reprises. Il est intégré à l'hôtel de ville sur la Grand-Place. Son rez-de-chaussée comporte trois arcades de style gothique, tandis que son sommet est couronné d'une flèche à bulbe de style baroque. Il possède une horloge et un carillon.

Chaque année, le soir du Mardi gras du célèbre carnaval, les Gilles effectuent le rondeau sous ses fenêtres. Ce beffroi ne se visite pas.

Grand-Place, 7130 Binche. Infos : Binche Tourisme, Grand-Place 5, 7130 Binche - www.binchetourisme.be - 064 311 580

BALADES À PROXIMITÉ, ÉPINGLÉES SUR LE SITE DE BINCHE TOURISME

Deux parcours faciles de 5 km dans la brochure *Balades non balisées...*

La balade *Patrimoine et centre-ville* démarre au pied du beffroi et vous invite à découvrir les richesses culturelles de Binche : collégiale Saint-Ursmer, ruines du palais de Marie de Hongrie, célèbres remparts...

La balade *Carnaval*, quant à elle, vous entraîne sur les traces du célèbre carnaval de manière insolite, au fil des nombreuses statues de la ville !

Le beffroi de Binche et ses trois arcades gothiques © SPW/AWAP - V. Rocher



TENTEZ VOTRE CHANCE !

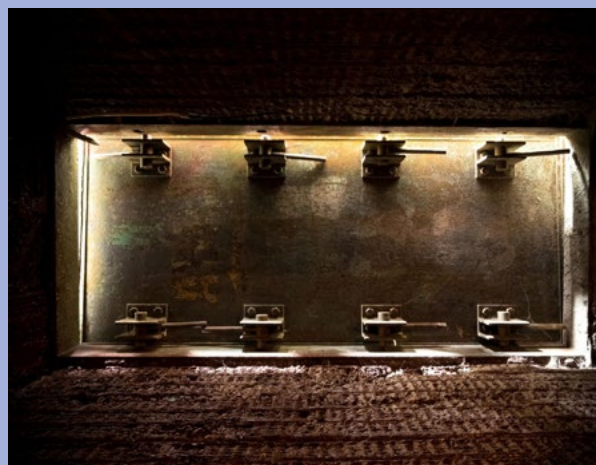
1^{ER} PRIX

L'OUVRAGE *TRÉSORS DU PATRIMOINE MONDIAL EN WALLONIE*, OFFERT PAR L'AGENCE WALLONNE DU PATRIMOINE



2^E PRIX

4 ENTRÉES OFFERTES PAR LA CITÉ MIROIR, POUR SON NOUVEAU PARCOURS IMMERSIF « L'ABRI »



© Noiseless

QUESTION 1

En quelle année la Cité Miroir a-t-elle été inaugurée à Liège ?

- A. 2005
- B. 2024
- C. 2014

QUESTION 2

Combien y-a-t-il de Parcs nationaux en Belgique à l'heure actuelle ?

- A. 2
- B. 6
- C. 3

QUESTION 3

Quel est le plus jeune de ces trois beffrois wallons ?

- A. Le beffroi de Gembloux
- B. Le beffroi de Charleroi
- C. Le beffroi de Tournai

QUESTION SUBSIDIAIRE

Combien de participations enregistrerons-nous jusqu'au 30 avril à 23h59 ?

COMMENT PARTICIPER ?

Répondez aux trois questions ci-contre ainsi qu'à la question subsidiaire jusqu'au **30 avril à 23h59**

Communiquez vos réponses ainsi que vos coordonnées :

- en ligne sur www.wallonie.be/vivre-la-wallonie ;
 - ou par carte postale à « Vivre la Wallonie », boulevard Ernest Mélot 50, 5000 Namur.
- Merci de mentionner un numéro de téléphone ou une adresse mail pour que nous puissions vous contacter rapidement.

Une seule participation par personne pendant toute la durée du concours.

LES GAGNANTS DU CONCOURS DU N°70 SONT...

1^{er} prix : **Michèle HOFMANS** (Hoeilaert), **Jacques CLAESSENS** (Charneux), **Michel NILS** (Les Bons Villers), **André-Marie MOUTON** (Wanze), **Kathleen VERSTREKEN** (Heist op den Berg), **Jean-Louis CREMERS** (Anderlecht), **Daniel THOMAS** (Waterloo), **Dominique DELCOURTE** (Bernissart) et **Maxime KINET** (Dinant)

2^e prix : **Daniel MERCIER** (Blaregnies)

Les bonnes réponses étaient : **C-C-C**

Question subsidiaire : **2050 participations**

UNE SÉLECTION DE manifestations

SOUTENUES OU ORGANISÉES PAR LES INSTITUTIONS WALLONNES

ENVIRONNEMENT / NATURE

Les journées Wallonnes de l'eau

du 14 mars au 29 mars 2026

LES JOURNÉES WALLONNES DE L'EAU

DU 14 AU 29 MARS

Près de 300 activités organisées partout en Wallonie par les Contrats de rivière et leurs partenaires. Balades à pied ou à vélo, visites de sites exceptionnels, ateliers, expositions, conférences, opérations « Rivières propres »... chacun y trouvera une occasion de découvrir ou redécouvrir les cours d'eau, la vie dans les rivières et l'importance de les préserver. Un programme riche et varié, entièrement gratuit, sur inscription.

Infos : <https://environnement.wallonie.be/JWE>

PRINTEMPS AU NATUREL

DU 20 MARS AU 20 JUIN

Des actions pour la nature, l'environnement et le vivant
<https://printempsaunaturel.be>

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

DU 26 AU 29 MARS

www.bewapp.be

TOUS AU JARDIN

DU 17 AU 19 AVRIL

À Aywaille

C'est le nouveau salon du jardin en province de Liège, un rendez-vous incontournable pour les différents projets du printemps. Vous pourrez y rencontrer des professionnels de l'horticulture et des abords, des fournisseurs d'outils et matériaux pour les terrasses et jardins... Mais aussi voir les réalisations des étudiants en Horticulture lors du concours du meilleur jeune jardinier 2026. L'événement prévoit aussi une bourse d'échanges de plantes

www.tousaujardin.be

COLLECTE DES VÉLOS DANS LES RECYPARCS

LE 18 AVRIL

Autres collectes ponctuelles possibles selon votre intercommunale

AUBE DES OISEAUX

LE 1^{ER} MAI

Des balades guidées proposées en Wallonie et à Bruxelles par Natagora et Jeunes & Nature
www.natagora.be/laube-des-oiseaux - 081 39 07 20

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

LES 6 ET 7 JUIN

30 endroits à découvrir à travers la Wallonie
Une organisation de l'Asbl Parcs et jardins de Wallonie
www.pajawa.be

SÉLECTION DE FOIRES AUX PLANTES

FOIRE DE JARDIN DU PARC DU CHÂTEAU D'ENGHIEN

DU 10 AU 12 AVRIL

Plus de 250 exposants dans l'écrin majestueux de ce parc verdoyant de 4 hectares, labellisé par Parcs et jardins de Wallonie, et de son château néoclassique, exceptionnellement ouvert au public. Pépiniéristes, architectes-paysagistes et autres professionnels de l'aménagement extérieur

www.archeosexpo.be

FÊTES DES PLANTES DE LA FEUILLERIE

LES 18 ET 19 AVRIL

« Fête des plantes » organisée, cette année, au château Saint-Antoine à Molenbaix (Hainaut)

LE 10 MAI

« Rhododendrons et azalées en fleurs » dans le parc de la Feuillerie, un jardin romantique du XIX^e siècle, labellisé par Parcs et jardins de Wallonie, à Celles (Hainaut)

www.lafeuillerie.be

FÊTE DES PLANTES ET DU JARDIN D'AYWIERS (LASNES)

DU 1^{ER} AU 3 MAI

Dans le jardin, labellisé par Parcs et jardins de Wallonie, de l'ancienne abbaye cistercienne d'Aywiers

www.aywiers.be

JARDINS DE PRINTEMPS AU CHÂTEAU PROVINCIAL DE JEHAY (AMAY)

LES 30 ET 31 MAI

Quatorzième édition de la fête des plantes et des métiers du jardin
www.provincedeliege.be



N'OUBLIONS DE FÊTER...

LES SECRÉTAIRES : LE 16 AVRIL

LES MAMANS : LE 10 MAI

LES PAPAS : LE 14 JUIN





CULTURE / PATRIMOINE / SCIENCES

SEMAINE DU CERVEAU

DU 16 AU 22 MARS

Un rendez-vous annuel pour promouvoir la recherche sur le cerveau.
Nombreuses activités grand public
www.sciences.be/cerveau

PRINTEMPS DES SCIENCES

DU 23 AU 29 MARS

Le rendez-vous incontournable des sciences et des technologies en Wallonie et à Bruxelles. Thème 2026 : *L'esprit en éveil : 25 ans de culture scientifique*
www.sciences.be/printemps-des-sciences

FÊTE DU LIVRE DE REDU

LES 4 ET 5 AVRIL

Le week-end de Pâques, comme chaque année, venez faire la part belle aux livres.
Facebook Redu Village du Livre - 061 65 66 99

LE VAL SAINT-LAMBERT FÊTE SES 200 ANS

DU 11 AVRIL AU 6 DÉCEMBRE

Esplanade du Val 1, 4100 Seraing

Programme exceptionnel avec l'exposition anniversaire *Cristal Vivant*, entre héritage et création contemporaine. Mais aussi deux rendez-vous immersifs signés Luc Petit (*Cristal Memoria* et *Lumina Crystallis* à l'automne), des animations...
<https://vsl-bicentenaire.be>

LA VIE DE CHÂTEAU EN FAMILLE

LE 1^{ER} MAI

L'AWaP vous invite à la découverte de châteaux répartis sur l'ensemble de la Wallonie (visites, activités variées, jeux de piste pour les enfants...)
<https://agencewallonnedupatrimoine.be>

JOURNÉES ÉGLISES OUVERTES

LES 6 ET 7 JUIN

Mise en valeur du patrimoine religieux. Thème 2026 : *Divinement drôle : l'humour caché du patrimoine*
www.eglisesouvertes.be - 0479 62 33 55



Cavalcade de Herve © FTPL - P. Fagnoul

FOLKLORE

LAETARE DE STAVELLOT (BLANC MOUSSIS)

LE 15 MARS

LAETARE DE FOSSES-LA-VILLE (CHINELS)

LE 15 MARS

LAETARE DE TILFF (PORAIS)

LE 15 MARS

CAVALCADE DE HERVE

DU 2 AU 6 AVRIL

GRAND TOUR SAINT-VINCENT DE SOIGNIES

LE 25 MAI (LUNDI DE PENTECÔTE)

DOUDOU DE MONS

LE 31 MAI

MARCHES DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

LE 3 MAI

à Tarcienne (Saint-Fiacre)

LE 17 MAI

à Thuin (Saint-Roch)

www.amfesm.be



Foire du livre © SPW - Alain Coppens

FOIRES ET SALONS

SALON SIEP ÉTUDES ET PROFESSIONS

AU GRAND PALAIS À CHARLEROI, LES 6 ET 7 MARS

À LIÈGE EXPO, LES 20 ET 21 MARS

AU LOTTO MONS EXPO, LES 27 ET 28 MARS

www.siep.be

HORECATEL

DU 8 AU 11 MARS

Au WEX à Marche-en-Famenne

Le plus important salon dédié aux professionnels de l'horeca en Belgique francophone
www.horecatel.be

FOIRE DU LIVRE DE BRUXELLES

DU 26 AU 29 MARS

Sur le site de Tours & Taxis

Retrouvez-nous sur le stand SPW pour découvrir les publications de l'administration wallonne ! Présence de l'Agence wallonne du patrimoine
www.fib.be - 02 290 44 31

BOIS ET HABITAT

DU 27 AU 30 MARS

À Namur Expo

Retrouvez-nous sur le stand SPW pour des infos sur les aides régionales en matière de logement et d'énergie
www.bois-habitat.be

FESTIVAL NOURRIR LIÈGE

DU 9 AU 19 AVRIL

Dans de multiples lieux de Liège

www.nourrirliège.be

MUNICIPALIA

LES 16 ET 17 AVRIL

Au WEX à Marche-en-Famenne

Le salon d'information et de rencontres dédié aux mandataires locaux

Retrouvez-nous sur le stand SPW

www.municipalia.be

C'EST BON, C'EST WALLON

LES 9 ET 10 MAI

À Liège Expo

Le rendez-vous des amateurs de produits locaux
<https://www.cbbon-cwallon.be>

FESTIVALS / SPECTACLES

LOVE INTERNATIONAL FILM FESTIVAL MONS

LOVE INTERNATIONAL FILM FESTIVAL MONS

DU 6 AU 14 MARS
www.liff-mons.be

DURBUY ROCK FESTIVAL

LES 17 ET 18 AVRIL
À Bomal-sur-Ourthe
www.durbuyrock.be

TROLLS & LÉGENDES

DU 3 AU 5 AVRIL
Au Lotto Mons Expo
Le festival de toutes les fantasy
<https://trollsetlegendes.be>

FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE DE HUY

LES 18 ET 19 AVRIL
Une trentaine de spectacles dont une dizaine de
premières belges à découvrir
<https://latitude50.be>

LES ARALUNAIRE

DU 29 AVRIL AU 3 MAI
Durant le festival, Arlon devient une grande scène
ouverte à toutes les musiques actuelles.
www.aralunaires.be

FESTIVAL INTERNATIONAL DU RIRE DE ROCHEFORT

DU 29 AVRIL AU 17 MAI
Avec Véronique Gallo, les 4 sans voix,
Elliot Jenicot...
www.festival-du-rire.be

UHODA JAZZ LIÈGE FESTIVAL

DU 7 AU 10 MAI
Tous les styles de jazz,
du plus classique au plus original
www.jazzaliece.be

NAMUR EN MAI

DU 14 AU 16 MAI
Festival des arts forains et de rue à Namur
www.namurenmai.org

SPORT / CYCLISME / VTT

BALOISE NAMUR MARATHON

LE 12 AVRIL
www.baloisenamurmarathon.com

FLÈCHE WALLONNE

LE 22 AVRIL

RALLYE DE WALLONIE

DU 24 AU 26 AVRIL
<https://rallyedewallonie.be>

LIÈGE-BASTOGNE-LIÈGE

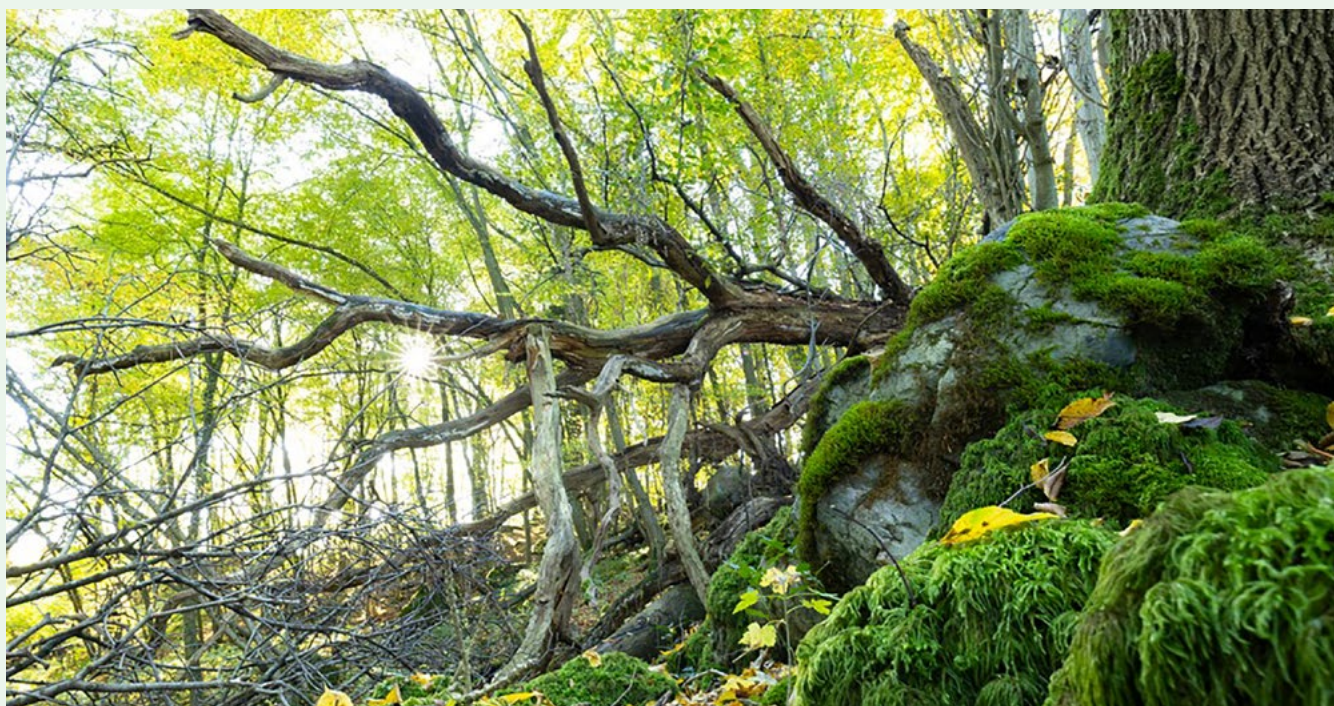
LE 26 AVRIL

ROC D'ARDENNE - FESTIVAL VTT À HOUFFALIZE

DU 1^{ER} AU 3 MAI
Cette manifestation reprend l'ensemble des disciplines de
ce sport : cross-country, descente, 4X4, enduro,
trial et freestyle.
<https://rocdardenne.be>



La flèche wallonne et le Mur de Huy © C&T - Amaud Siquet



© Michel Fautsch

EXPOSITIONS ET ANIMATIONS DANS LES ESPACES WALLONIE (EW)

LA FABRIQUE DE LA DÉMOCRATIE (À PARTIR DE 14 ANS)

JUSQU'AU 27 MARS À L'EW DE NIVELLES

Rue de Namur 67, 1400 Nivelles

Ce parcours interactif propose aux participants de réagir à des situations qui mettent en jeu leurs opinions, leurs doutes, leurs préjugés. Ils se forment ainsi une opinion sur des sujets touchant au fonctionnement de la démocratie et à la diversité de nos sociétés.

DÉMOCRACITY (À PARTIR DE 10 ANS)

DU 2 MARS AU 24 AVRIL À L'EW DE CHARLEROI

Rue de France 3, 6000 Charleroi

Ce jeu de rôle permet aux participants de découvrir les rouages de la démocratie : ils construisent une ville qui reflète leurs priorités. Chacun expérimente ainsi les contraintes et les enjeux de la démocratie représentative, tout en apprenant le fonctionnement de nos institutions.

COUP D'ŒIL SUR LA FORÊT VIVANTE

DU 10 MARS AU 30 AVRIL À L'EW DE MONS

Rue de la Seuwe 18, 7000 Mons

Ce focus artistique sur la biodiversité forestière rassemble les plus beaux clichés réalisés par Michel Fautsch dans le cadre du projet Chronoxylye, dédié à la sensibilisation au bois mort et aux arbres-habitats par la photographie.

Infos : Expos gratuites. Infos, horaires et inscriptions sur www.wallonie.be/agenda/espaces-wallonie ou via le numéro gratuit 1718



AVERTISSEMENT

Cet agenda répertorie quelques événements prévus au printemps 2026, sous réserve d'éventuelles modifications. Suivez l'évolution de l'organisation des événements en Wallonie sur www.wallonie.be (Agenda) et sur visitwallonia.be

STOP AUX ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES



Pourquoi faut-il planter les espèces exotiques avec prudence ?

Certaines plantes exotiques sont envahissantes. Elles peuvent échapper à votre contrôle et causer de gros dommages à votre jardin, ou plus largement à l'environnement. Renseignez-vous bien avant d'en planter. La biodiversité vous en sera reconnaissante.

Pour tout savoir sur les espèces exotiques envahissantes
<https://biodiversite.wallonie.be/invasives>

